

■ La campagne à Paris



© A. Duaro

Des travaux qui inquiètent les habitants

> 5

■ Belleville Gambetta Saint-Blaise

Plénières des Conseils de quartier

> 2, 3 et 4

■ Parcours Fitness

Le premier tronçon est ouvert sur le boulevard de Charonne

> 5

■ Librairie Le Genre Urbain

À l'angle des rues de Belleville et de Tourtille

> 6

■ Association Tutélaire de la Fédération Protestante des Œuvres

> 12

■ Théâtre de la Colline

Célébration de ses 30 ans

> 16

L'Ami du 20^e

Journal chrétien d'informations locales • Février 2018 • n° 742 • 73^e année

2 €

Tranquillité des usagers et nouvelles pratiques urbaines de déplacement, une transition nécessaire avant l'adaptation de la ville à l'ère numérique

Se déplacer en ville en toute sécurité, un défi !

Gyropodes, monoroues, skates ou bicyclettes électriques, ces modes de déplacement alternatifs doivent faire évoluer les réglementations. Renaud Martin, adjoint à la mairie du 20^e en charge de ces questions, aide à décrypter la situation dans le 20^e.

> Pages 7 à 9



© FRANÇOIS HEN (MÉRICI À ALTERNATIVE BIKE)

Nouveaux engins de déplacement personnel



**ÉPARGNER
DANS UNE BANQUE
QUI APPARTIENT
À SES CLIENTS,
ÇA CHANGE TOUT.**

Crédit Mutuel

Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 7,4 millions de clients-sociétaires.

CRÉDIT MUTUEL PARIS 20 SAINT-FARGEAU
167, AVENUE GAMBETTA – 75020 PARIS – TÉL. : 0 820 099 893*
24, RUE DE LA PY – 75020 PARIS – TÉL. : 0 820 099 894*
COURRIEL : 06050@CREDITMUTUEL.FR

*0,12 € TTC/min.



Billet d'humeur

A Gambetta : un conseil de quartier dans la confusion !

A un moment où tous les conseils de quartier (CQ) du 20^e entrent en phase de renouvellement de leur composition et dans ce but tirent leur bilan pour les trois années écoulées, bilan qu'ils présentent aux habitants lors de réunions publiques, le conseil de quartier Gambetta, pour sa part, se cherche toujours. Quelques membres du CQ Gambetta se sont retrouvés à la Mairie du 20^e le 20 décembre, en présence du Pôle Démocratie Locale et de Florence De Massol, élue en charge des Conseils de Quartier. Notre correspondant, tel le Persan de Montesquieu, a jeté un regard perçant sur toute cette agitation et a transmis son étonnement.

Agitation, mais dans le vide ?

Un conseiller se plaint du contenu du compte-rendu de la précédente réunion : Ce document, selon lui, ne reflète pas correctement les débats. Florence De Massol fait remarquer que suite à la démission des « référents », nul ne s'étant proposé pour rédiger ce compte-rendu, le Pôle Démocratie Locale

a dû en faire un. Les conseillers considèrent qu'ils sont démunis de moyens techniques pour écrire et diffuser un tel texte. Certains conseillers se considèrent « otages » de la Mairie, avec un budget conséquent mais sans équipements ni collaborateur mis à leur disposition. L'acrimonie diffuse ne permet pas de savoir clairement si la Mairie accorde un rôle consultatif au CQ

sur des questions de vie locale et si le CQ interroge la Mairie sur certains projets, par exemple. Florence De Massol refuse le fait que cette instabilité soit due, comme on l'entend au cours de cette séance, à la « culpabilisation » des conseillers et à une communication insuffisante de la part de la Mairie en direction des habitants. Après avoir fait le constat qu'il y a une certaine « volatilité » de nombreux conseillers qui ne restent que quelques trimestres, elle demande aux présents sur quels projets ils veulent travailler.

Et pourtant... on peut rêver

Par la suite, la confusion demeure la règle avec l'évocation par la municipalité du renouvellement prochain du Conseil. Quel sera son plan d'action ? La question devra être débattue et résolue après cette échéance, estime-t-elle ; avant, répliquent des conseillers. La houle souffle sur l'assemblée.

Pourtant loin de cette confusion, Jean-Baptiste Salachas évoque une réalisation initialisée dans les années 2000 et soutenue par le Conseil de Quartier-Gambetta : « Noël de toutes les couleurs » (spectacle par et pour les enfants suivi d'un goûter). Julie Boissier présente le Repair-Café de la rue du Borrego. Cette association vous reçoit autour d'un café pour répa-

rer avec vous des objets et participe ainsi à la lutte contre l'obsolescence programmée. Et si ce Conseil de Quartier épaulé par la Mairie allait réparer son dispositif, confusion et perfusion pourraient sans doute cesser au profit de la diffusion d'initiatives et de réalisation de projets concrets destinés aux habitants. ■

ROLAND HEILBRONNER

Courrier



des lecteurs

LE TRICOT PUISSANCE 4

Suite à l'article paru dans notre numéro de décembre, l'AMI a reçu le courrier suivant.
« Le dernier numéro de l'Ami a beaucoup circulé au sein de l'association. Votre article a beaucoup plu. Chacune s'y retrouve. L'ambiance est là. On entend les aiguilles à tricoter et les papotages ! En si peu de temps vous avez tout saisi et retranscrit avec sensibilité »

AMIS SANS FRONTIÈRE

Renouvellement des Conseils de Quartier (CQ)

Les CQ du 20^e sont renouvelables en totalité tous les trois ans. Cette période de renouvellement est ouverte jusqu'au 28 février 2018. Chaque CQ (il y en a 7 dans le 20^e correspondant aux diverses aires géographiques) est composé de 42 habitants : 30 sont tirés au sort sur les listes électorales et 12 sont tirés au sort parmi les candidatures déposées. Les associations qui travaillent sur le territoire du conseil de quartier au titre du service public en sont aussi membres de droit. Les CQ sont des lieux d'écoute, de partage, d'échange sur les enjeux du quartier, des espaces d'élaboration de propositions et de projets ainsi qu'un relais entre les habitants et la mairie d'arrondissement.

C'est dans notre arrondissement qu'ont été créées, en 1995, ces instances de démocratie participative avant d'être inscrites dans un cadre légal (Loi Vaillant 2002) et d'essaimer partout en France. Plus exactement la toute première réunion, celle du quartier Saint Blaise, s'est tenue le 26 novembre 1995.

Une candidature est un acte volontaire qui s'exprime soit par courrier à l'adresse suivante : Mairie du 20^e arrondissement, Pôle Démocratie Locale.

6, Place Gambetta 75020 Paris ou par courriel à l'adresse : cab20-pdl@paris.fr (Objet : Candidature – Conseil de quartier 20^e)

Pour porter sa candidature, les conditions suivantes doivent être remplies :

- Avoir plus de 16 ans ;
- Vivre ou exercer une activité dans le 20^e ;
- Ne pas avoir exercé plus de deux mandats de conseiller ou de conseiller de quartier par le passé.

On peut sincèrement s'étonner de cette volonté de la municipalité d'un renouvellement complet. Un CQ est un rassemblement de bénévoles qui n'ont que l'envie de faire quelque chose ensemble.

A l'usage on constate que cette instance ne tourne que par l'action de moins d'une dizaine de membres actifs et qu'il leur faut un temps conséquent pour pouvoir s'organiser et commencer à produire un résultat. Pas de mémoire des choses réalisées, peu de transmission, beaucoup d'énergie et de bonnes volontés gaspillées. Et pourtant, vaille que vaille ça fonctionne, même si parfois il y a quelques à-coups dans certain quartier (voir le billet d'humeur). ■

FH

Le P'tit Resto

Bar - Brasserie

Tél. 01 43 66 97 65
7, rue Sorbier
75020 PARIS



RESOBANQUE

Courtier, Banque,
Assurance et Immobilier
Particuliers Professionnels

Agence Jourdain

56 Bis, Rue Olivier Métra - 75020 Paris
09 82 49 10 53 | www.resobanque.fr
contact@resobanque.fr



PELICAN
ASSURANCES

Le courtier de votre avenir

279, boulevard Voltaire - 75011 Paris
Tél. : 01 43 73 66 00
Fax : 01 43 73 61 14
www.pelican-assurances.fr
Mail : contact@pelican-assurances.fr

N.D.L
Notre Dame de Lourdes

Etablissement catholique d'enseignement
privé, associé par contrat à l'Etat
École maternelle et élémentaire
ULIS Autisme
Collège - 6^e bilangue Allemand
Association sportive
Atelier Théâtre, Echec

16, rue Taclet - 75020 Paris
Tél. : 01 40 30 33 75
Courriel : secretariat@ndl75.fr

Atelier Jaune de Naples

Conservation & restauration
de tableaux et d'objets polychromes

42, rue des Orteaux - 75020 Paris
Mob. : 06 09 07 37 49 - milenaciociola@gmail.com
www.atelierjaunedenaples.com - Fb : /mcrestauration



Agnès Pontier

Dessin, encre de chine & gravure
agnespontier@free.fr - 06 08 16 51 57
www.agnespontier.fr

Aux Gourmandises Salées

GASTRONOMIE DU TERROIR

Jorge et Marie
Charcutier traiteur
auxgourmandisessalees@gmail.com

01 46 36 36 21
222 rue des Pyrénées
75020 Paris

Artisan Tout Corps d'Etat

l'artisan du 20^e

Plomberie - chauffage - Electricité - serrurerie
Rénovation - Vitrerie

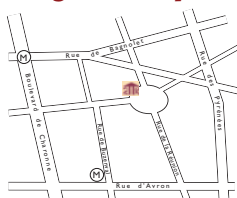
45, rue Orfila - 75020 Paris
01 47 97 08 08



DEPIERRE
immobilier

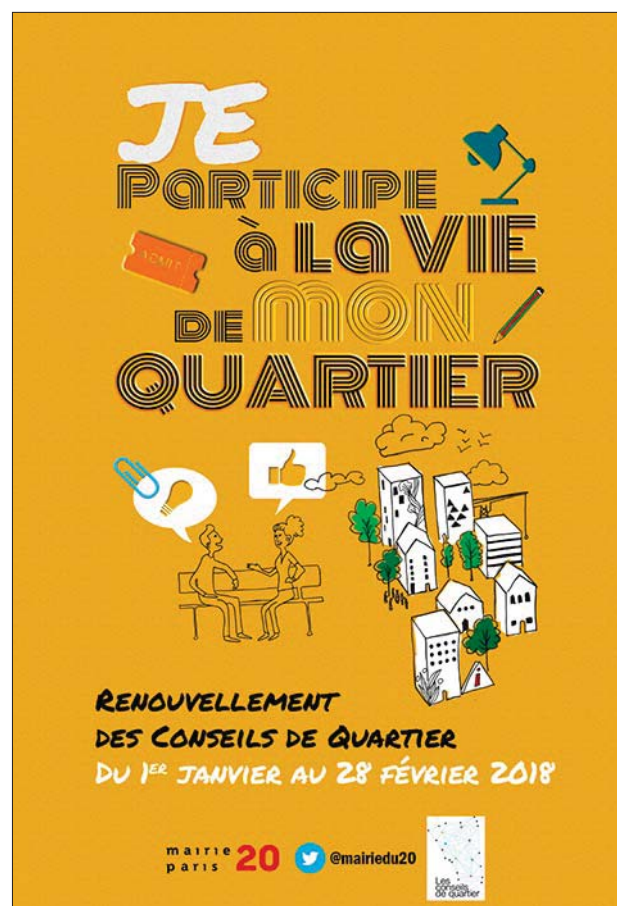
71-73, place de la Réunion
75020 PARIS
Tél. 01 43 67 08 08
Fax 01 43 67 04 04
depierre.immobilier@free.fr

L'agence du quartier Réunion



Estimations discrètes et gratuites
Achat - Vente - Location
Votre appartement en vente
sur huit sites internet immobiliers !
Qui vous offre mieux ?
Comparez !

Adhérent au code de déontologie FNAIM





Saint-Blaise

Réunion publique du Conseil de quartier

La réunion publique annuelle du conseil de quartier Saint Blaise s'est tenue le 9 décembre dernier.

Un bilan de milieu de mandature

Le conseil de quartier (CQ) Saint-Blaise a structuré son travail depuis trois ans autour de quelques membres actifs et de plusieurs projets. Composé de 42 membres tirés au sort parmi des

volontaires, le travail pourtant ne s'organise qu'autour d'une petite dizaine de fidèles, essentiellement à travers deux instances mensuelles, une réunion plénière et une réunion plus spécifique cadre de vie et lien social.

Le CQ au travers de la délégation de budget de fonctionnement dont il dispose est très présent dans l'animation locale. Le quartier bien connu pour sa brocante historique est également le lieu de beaucoup d'autres animations,

citons - vide grenier du Centre social, Nocturbaines, journées du Matrimoine - auxquelles le CQ, très vigilant dans l'utilisation des fonds publics, participe quand il considère qu'elles profitent au plus grand nombre.

Mais de manière plus pragmatique, le CQ est présent dans l'espace public en assurant des permanences d'information à destination des habitants sur le mail ou dans la défense des acquis comme la Traverse de Charonne, menacée par les restrictions budgétaires.

La réalisation phare du CQ se trouve dans le « Forum de l'Emploi », manifestation qui a tenu sa deuxième édition en janvier 2017, un événement très utile pour mettre en relation employeurs et demandeurs pour un quartier déficitaire dans l'emploi.

Des projets et des perspectives

Pour la suite les projets ne manquent pas. La troisième édition du « Forum de l'Emploi » se tiendra cette année le 22 mars 2018, mais cette rencontre avec les employeurs sera installée dans un lieu plus visible et plus accessible avec un rayonnement plus important puisque il s'agit de la Médiathèque Marguerite Duras.

Le CQ s'investit également dans l'embellissement de l'environnement, en engageant et en finançant la réalisation d'une fresque sur un espace mural en hauteur du mail Saint Blaise. Un appel à projets a été lancé auprès de divers artistes graphes qui gravitent dans le quartier. Le choix, qui intégrera l'avis des riverains, sera fait vers mi - mars, pour une réalisation à la fin de l'été.

Hommage à Zoo Project

Bilal Berreni (nom d'artiste : Zoo Project) est un peintre urbain français qui a passé son enfance dans le quartier Saint Blaise sur le Mail et est mort assassiné le 29 juillet 2013 à l'âge de 23 ans à Détroit (États-Unis). Son travail en Tunisie, juste après la révolution tunisienne de 2010-2011, a été particulièrement remarqué. Quelques unes de ses œuvres figurent encore sur les murs de nos rues, comme au début de la rue de Bagnolet par exemple. Un hommage va lui être rendu dans le courant 2018. Un hommage selon deux axes complémentaires. Une projection d'un film docu-

mentaire sur son œuvre « C'est bien assez d'être fou » aura lieu le 7 juin au centre Ken Saro Wiwa, centre dédié à l'art du graph. D'autre part, une exposition photographique de ses réalisations est prévue pour la fin de l'été à la Médiathèque Marguerite Duras. ■



Œuvre de Zoo project, rue de Bagnolet



Plénière Saint-Blaise la municipalité et les conseillers

Une association qui ne fait pas de cinéma... et pourtant !

Dans le 20^e se trouve le plus important centre de formation aux métiers du cinéma le CEFPP (Centre Européen de Formation à la Production de Films), 19 rue de la Justice. Bien discret dans sa communication auprès du grand public, son action est pourtant importante et se traduit par des milliers d'heures de formation dans le domaine cinématographique.

Quel catalogue !

Dans un bureau modeste mais fort sympathique, son jeune directeur, Michaël Leblanc nous explique que l'association créée en 1992 reçoit, par exemple, 400 étudiants par an pour des stages d'écriture et de production (cinéma et media audiovisuels). Il insiste sur le fait que les intervenants viennent tous du terrain. L'abondant catalogue des formations (à consulter sur le site « cefpf.com ») reflète le dynamisme de cette association.

Le CEFPP est le premier organisme français de formation spécialisée dans la production de films avec une équipe de 500 professionnels en activité : producteurs, représentants d'organismes publics et

privés, garants de l'actualité des connaissances transmises. Ce nombre et cette diversité exigent le respect d'une démarche de qualité.

Dans la liste fort abondante, on relève un stage de 216 heures sur 6 semaines pour concevoir une « websérie » documentaire avec une dizaine de stagiaires. Il est à noter que le nombre de stagiaires par session est de 18 au maximum. Les formations s'adressent aux salariés du secteur, à des personnes en reconversion, à des étudiants dans le cadre ou non d'Erasmus.

Cédons au rite des vœux !

Connu dans le monde du cinéma, le CEFPP devrait peut-être se faire connaître dans l'arrondissement. Il pourrait par exemple organiser avec une ou plusieurs associations locales, conseils de quartier et pourquoi pas « L'AMI DU 20^e », un mini-festival de présentation de travaux des stagiaires. Ce ne serait que justice. Un tableau du monde du spectacle sous ses divers aspects dans le 20^e montrerait la richesse locale de ce domaine et aurait sans doute des difficultés à être exhaustif. ■

ROLAND HEILBRONNER

Mais les habitants, quant à eux, sont plus concernés par leur vécu quotidien. Que ce soit la sécurité dans les environs de l'allée Debrousse ou l'encombrement de véhicules devant le Mama Shelter. La mairie propose d'y veiller et d'y mettre bon ordre.

Vœux et renouvellement

Lors de toute réunion publique, le Conseil présente également des vœux aux votes des participants. Dans un premier vœu, Saint Blaise demande à ce que dans toute opération sur le quartier, une clause de sauvegarde soit systématiquement intégrée pour permettre l'insertion professionnelle des habitants. Ce vœu recueille l'assentiment général, alors même que les élus

rappellent qu'une telle clause sociale est déjà prévue.

Le second vœu qui vise à perpétuer la mémoire d'un artiste de Saint Blaise mort tragiquement (Zoo Project) en accolant son nom à celui du mail Saint Blaise laisse l'assemblée un peu dubitative, mais recueille néanmoins une majorité.

La municipalité précise que sa mise en œuvre pratique présente quelques difficultés, en particulier du fait qu'il faille privilégier les noms féminins. En fin de séance, conjointement le CQ et la municipalité font un appel aux bonnes volontés pour renforcer le conseil dans le cadre du renouvellement de mandat. ■

FH

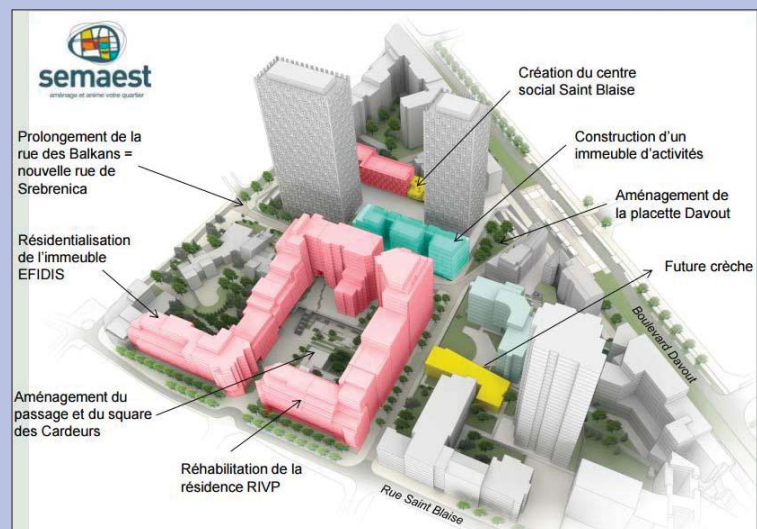
L'urbanisme à Saint-Blaise

Saint-Blaise au centre du Projet de Renouvellement Urbain du début des années 2000 reste encore le lien entre de nombreux projets, dont nous nous ferons l'écho dans un prochain numéro. Le projet phare des prochaines années concerne la Porte de Montreuil, qui verra son environnement totalement remanié tant dans les circulations automobiles pour laisser une plus grande part aux cyclistes et aux piétons, que pour les Puces qui seront installées dans une construction durable.

Mais il y a aussi le square de la Salamandre dont les usages vont être repensés avec et pour les riverains. Et surtout le projet de Wiki Village Factory, projet collaboratif sous forme d'un bâti-

ment en bois dédié à l'économie collaborative et à l'écologie qui va s'implanter sur une partie des

parkings de la Dalle Vitruve, rue de Srebrenica (voir l'illustration proposée par l'aménageur) ■



Rue de Srebrenica



Au cœur de Belleville

Tour d'horizon sur quelques sujets

En ce début d'année 2018, voici quelques nouvelles de Belleville avec certains événements qui se sont passés en 2017 et d'autres prévus pour 2018. Ils seront abordés avec la municipalité lors de la prochaine réunion publique du Conseil de Quartier qui se tiendra le 13 février.

Le Terrain d'Education Physique (TEP) Olivier-Métra

Le TEP de la rue Olivier-Métra a été abandonné par Paris Habitat puis squatté par les jeunes du quartier au milieu d'un ensemble de 700 logements. Des associations sont intervenues pour organiser des événements ponctuels. Un collectif de riverains des immeubles voisins a mené également des actions en 2014 puis a

du quartier a déterminé les points suivants :

- ➔ L'espace sera adapté aux écoles du quartier
- ➔ Un aménagement pour handicapés est prévu
- ➔ Il y aura un revêtement anti pluie et anti adhérent
- ➔ Les travaux vont démarrer immédiatement (sous maîtrise d'ouvrage Direction Jeunesse et Sports) avec financement conjoint du budget participatif, la concrétisation étant prévue fin 2018 début 2019.

Jardin Kemmler : un chantier qui a pris du retard

Les Côteaux de Belleville ont reçu un courrier de la Ville expliquant le retard sur le chantier du futur «Jardin Kemmler». Les travaux étaient programmés pour fin 2017

pour une ouverture hiver 2018. Le retard est dû notamment à la reconstruction du Regard situé sur la parcelle.

Une intervention a également été demandée pour renforcer les murs d'enceinte en respectant leur aspect patrimonial. Les Côteaux de Belleville vont faire une demande à la Mairie du 20^e pour qu'un panneau d'information soit mis en place pour expliquer synthétiquement le projet et son calendrier (en principe travaux de confortation de janvier à juillet 2018 et fin des travaux espaces verts fin 2018 début 2019). Un nom doit être trouvé pour ce nouveau jardin : faites travailler votre imagination !

La terrasse de « La Fontaine d'Henri IV »

Le café « La Fontaine d'Henri IV » situé rue des Cascades rencontre

des difficultés pour maintenir sa terrasse extérieure, particulièrement prisée. Depuis cet été et la suppression de cette terrasse par la police précédant une fermeture de 2 semaines, les habitants du quartier, constitués en « comité de défense », se mobilisent pour que ce petit café ne disparaisse pas et avec lui le dernier lieu animé du quartier. La pétition s'est diffusée dans la population et a recueilli 1500 signatures le premier mois.

Depuis, chaque semaine, le dimanche en fin d'après-midi, des événements sont organisés devant le café pour que sa terrasse puisse à nouveau accueillir les habitants, les flâneurs ou les amoureux du quartier.

Une demande d'autorisation de terrasse par dérogation va être faite par l'établissement qui doit également demander une charte signée par l'urbanisme, le patrimoine, le commerce, le commissariat et la mairie de l'arrondissement.

Projet d'aménagement du Boulevard de Belleville

Depuis la réunion publique du mois de juin, aucune décision ne semble avoir été prise concernant les options présentées à la mairie du 20^e. Quelques points sensibles doivent encore être traités :

- la circulation des vélos avec le partage de la voie avec les bus (la mairie de Paris souhaite une circulation des vélos en site propre)
- la mise en voie piétonne devant l'école du boulevard (la mairie du 10^e arrondissement s'inquiète du détournement du flux de circulation et n'est donc pas d'accord)
- la réduction des emplacements du marché (certains commerçants se sont mobilisés cet automne pour montrer leur désaccord). Une réunion publique de conclusion pourrait se tenir en début d'année 2018.



© C. Ben Tolila

Jardin Kemmler

En marge de ce projet et pour faciliter le passage des bus 20 et 71, trajet prévu dans le cadre de la réorganisation du plan de circulation général dès 2019, les services étudient la mise en sens unique de la rue de Belleville avec double-sens pour les bus. La répercussion sur l'ensemble de la circulation dans le 20^e serait malgré tout conséquente.

Bien d'autres sujets concernent le quartier Belleville, ils feront l'objet d'une présentation spécifique dans les prochains numéros de l'AMI.

N'en citons que deux : Le devenir de la Maison de l'Air au dessus du Parc de Belleville ou les aménagements en cours sur la Petite Ceinture rue de la Mare. ■

CHRISTIAN BEN TOLILA

Henri Paté : un stade menacé depuis longtemps

CVoici quelques éléments qui complètent l'article paru en page 5 de l'AMI de janvier. Ils permettront aux lecteurs de mieux « situer » un contexte urbain local délicat « l'armée » et les riverains.

Situé au cœur de l'îlot formé par l'avenue Gambetta, le Bd Mortier et la rue Saint Fargeau à Paris 20^{ème} le stade Henri Paté est propriété du ministère des armées, issue d'une donation mais sous condition que celui-ci reste à vocation sportive.

Classé en zone urbaine verte au Plan Local d'Urbanisme, ce site remarquable, comprenant différentes strates arborées, donne une respiration à ce quartier très dense.

En 1985, cet équipement sportif de plein air comprenait des aires multisports : une piste pour la vitesse, une aire pour le saut en

longueur, deux terrains de tennis...L'ensemble était ceinturé par une piste de fond.

En 1985, le Ministère avait dévasté le site pour préparer des travaux de construction d'une tour de logements. Un comité d'habitants s'est constitué pour défendre le stade. Il a fallu six années de démarches diverses pour que le stade soit restauré, et une convention a été signée entre la Ville de Paris et l'armée pour partager son utilisation. L'armée a tout de même alors construit en partie nord un bâtiment modulaire qui devait être démoli en 2000, au départ du premier régiment du train et permettre l'agrandissement du stade. Ce bâtiment n'a jamais été démoli.

Le 20 Mars 1997 le Ministre de la Défense indique au Sénat, que la parcelle du stade va faire l'objet d'un échange avec la Ville de Paris, selon des modalités en cours de définition.

A partir de 2006, les sportifs du quartier ont été systématiquement refoulés par les militaires, et les panneaux de basket ont été démontés. Le stade ne sert plus alors qu'épisodiquement au personnel de la DGSE.

En juin 2013, lors d'une réunion publique, la ville de Paris indique qu'elle envisage toujours de faire un échange de terrain avec l'armée, pour récupérer le stade.

En septembre 2017, des travaux ont commencé, dans le but annoncé de construire un restaurant administratif de plus de 4000 m². L'armée dispose d'un permis de construire précaire n°075 120 15P0060, délivré par le préfet de région, pour une durée de 18 mois. ■

ANNE-MARIE TILLOY

© C. Ben Tolila



La Fontaine d'Henri IV

déposé un projet au budget participatif, sans succès en 2015. En 2016 le même projet regroupé avec celui de l'office municipal des sports du 20^e (OMS) a été lauréat dans l'arrondissement sous l'appellation Aménager des espaces sportifs dans les 7 quartiers du 20^e.

Le TEP Olivier-Métra va bénéficier de ce budget participatif pour installer des agrès sur le site après la rénovation que la ville de Paris doit mettre en œuvre suite au rachat du terrain à Paris Habitat. La réunion qui a eu lieu le lundi 27 novembre avec les habitants

Artisan Crémier
Depuis 2008
259 rue des Pyrénées - 75020 Paris

ARTIZINC
COUVERTURE - CHARPENTE
Spécialiste des toitures parisiennes
Toitures Zinc, ardoise
Travaux d'accès difficiles - Fenêtres de toit
Châssis parisiens
11, rue Ernest Lefèvre - 75020 PARIS
01 42 62 17 01
www.couverture-paris-artizinc.fr

SPCC
Plomberie • Chauffage • Climatisation
Énergies Renouvelables
160 Rue de Bagnolet 75020 Paris
Portable : 06 66 95 16 16
Téléphone fixe : 01 42 55 76 72
Email : spcc.travaux@gmail.com

Bistro Chantefable
Fruits de mer sur place ou à emporter
Cuisine de nos Provinces et du Terroir
Cave à Fromages Grande Sélection de vins du terroir
Noces et Banquets (45 à 50 personnes)
SALLE PRIVÉE
93 av. Gambetta 75020 Paris
Tél : 01 46 36 81 76
Fax : 01 46 36 02 39
Service continu de 11h45 à minuit

La Sublime
De grandes marques et des petits prix de 2 à 100 euros
Vêtements et Accessoires Femme, Enfant, Homme
33, rue Planchat - 75020 Paris
Tél : 06 59 01 58 99

Grill Mesopotamía
Cuisine Anatolienne
109 rue de Belleville
75019 Paris
Tel : 01 42 03 32 28

Ecole - Collège privés mixtes Saint-Germain de Charonne
Frères des Écoles Chrétiennes
Sous contrat d'association
Du CP à la 3^e
Classe d'adaptation ouverte - Classes bilingues - Section européenne anglais
Options Latin - Grec - Ateliers artistiques - Théâtre
3, rue des Prairies, 75020 Paris
Téléphone : 01 43 66 06 36 - www.charonne.eu



Avant qu'il ne soit trop tard, protégeons « La Campagne à Paris »

En près de 100 ans la Campagne à Paris, composée des rues Jules- Siegfried, Irénée-Blanc et Paul-Strauss, a acquis une notoriété certaine. Comment en est-elle arrivée là et que lui réserve l'avenir ?

En 1907 une société coopérative d'habitations à bon marché « La Campagne à Paris » a été créée. Son but était de construire « des habitations coquettes, saines et hygiéniques ». En 1909 elle acquiert un terrain semi-boisé de près de 16000 m² dont le sous-sol est composé d'anciennes carrières de gypse devenues en 1870 une immense décharge pour les ordures de la Ville, puis un lieu de dépôt des déblais issus du percement des avenues Gambetta et de la République.

Le sous-sol d'origine impliquait des servitudes

Ce sous-sol avait de quoi inquiéter les Autorités. C'est la raison pour laquelle une servitude interdisant de surélever les maisons figurait systématiquement dans les actes d'attribution ou de vente dressés par les notaires. Le projet aboutit en 1928 à un ensemble de 92 pavillons d'un étage, presque tous différents (22 architectes) offrant une unité pleine de charme.

Avec le temps de nombreuses exceptions ont été tolérées ou sont passées inaperçues. Avec le temps également, des travaux d'entretien de l'espace public sont devenus indispensables.

Pour sa part, la Ville de Paris a réalisé depuis 1991 de nombreux et importants travaux d'entretien, de confortement et d'embellissement : chaussée et trottoirs repavés à l'ancienne, éclairage plus parisien, réseau d'égouts refait sur la presque totalité des rues.

Les objectifs de notre Amicale

D'un autre coté s'est créée « l'Amicale de La Campagne à Paris » qui a pour objet de resserrer les liens entre les riverains, de défendre leurs intérêts collectifs et de préserver leur cadre de vie. Elle est notamment attentive au respect des règles et servitudes imposées par la Ville de Paris dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme pour une zone qualifiée de « Maisons et Villas ».

En pratique la poursuite de ces objectifs a donné lieu à de nombreuses activités, mais son rôle le plus délicat est de veiller à la protection du cadre de vie et au respect des règles. Comment



Des surélévations rue Irénée-Blanc

concilier ce rôle de gendarme avec celui de gentil animateur ? Comment maintenir l'unité du groupe alors que les avis sont partagés ? En fait c'est l'intérêt collectif dans une optique de long terme qui doit permettre de trancher.

L'harmonie de l'ensemble est menacée

Aujourd'hui un problème se pose. De quoi s'agit-il ? Plusieurs permis de construire autorisent des surélévations et des modifications de façades qui menacent l'harmonie de l'ensemble. Comme souvent, l'harmonie d'un ensemble peut supporter de nombreuses atteintes sans que l'équilibre soit rompu ; mais arrive un moment où, sous l'effet d'un dernier changement, l'équilibre se rompt. Dans le cas présent, deux maisons à deux numéros d'intervalle se sont lancées en même temps, avec l'autorisation des services de l'urbanisme, dans des travaux d'importance. Consciente du danger que représente la poursuite de cette tendance sur le long terme l'Association, soutenue par une très large majorité de ses adhérents, est intervenue auprès de la Mairie sous forme de recours gracieux restés sans réponse et sans effet. Par ailleurs, une action judiciaire est lancée par des riverains.

Un coup d'arrêt est nécessaire

Du point de vue de l'Association, l'important aujourd'hui est de marquer un arrêt à une dégradation lente de ce qui fait l'originalité de la Campagne à Paris. Plusieurs démarches sont actuellement en cours. Un classement à définir auprès du Ministère de la Culture pourrait être une solution. Enfin la prochaine modification du PLU devra également intégrer les spécificités de ce quartier.

Ces objectifs demandent une forte mobilisation de tous. Des actions ont déjà été entreprises auprès

de personnalités influentes. Gardons à l'esprit les difficultés rencontrées et surmontées par les créateurs de ce micro-quartier. Comme ce fut le cas pour eux, les qualités de ténacité et de confiance devront nous guider dans notre démarche. ■

L'AMICALE
DE LA CAMPAGNE À PARIS

Travaux place Gambetta et rue Belgrand

Des désagréments pendant un an

Les aménagements de la Place Gambetta donnent lieu préalablement à des nombreux travaux préparatoires.

Bien que ces travaux ne soient pas tous nécessités directement pour la transformation de la place, différents concessionnaires mettent à profit la possibilité ainsi offerte.

La RATP va creuser des tranchées sur les trottoirs autour de la Place pour faire passer des câbles à haute tension, dans le cadre du prolongement de la ligne 11. Les travaux se poursuivront sur toute l'avenue Gambetta. Pour la Place ils neutraliseront une partie des trottoirs du 15 janvier au 15 mars.

La CPCU (Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain) prendra le relais du 9 avril au 15 juin. Mais pour sa part, elle agira sur la chaussée. Des emprises ponctuelles de 2 mètres de large sur 10 mètres de long jalonnent les avenues de la Place Edith-Piaf à la Place Auguste-Métivier.

La rue du Japon verra la suppression des stationnements

motos et l'installation d'édicules provisoires pour les arrêts de bus, en prévision de l'aménagement des postes définitifs et la construction de stationnements deux roues motorisés ou non dans des rues adjacentes.

Un point positif tout de même. La rue Malte-Brun sera piétonnisée ou du moins le sera ponctuellement sous l'égide du Théâtre de la Colline, qui prévoit des spectacles de rue et ainsi fermera les accès.

Espérons tous que dans la suite de ces désagréments, nous verrons l'éclosion d'une place accueillante ! ■

F. HEN

Projet pilote à expérimenter :

Le parcours « Fitness » sur le boulevard de Charonne

Dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet du budget participatif de 2015 présenté par les mairies du 20^e et du 11^e arrondissement, un premier tronçon a vu le jour sur le boulevard de Charonne à l'automne 2017. A échéance 2020, un parcours urbain de près de 5 km, de la place de la Nation à la place Stalingrad sera aménagé.



Les équipements sur le terre-plein central

Un premier tronçon inauguré sur le terre-plein central

Entre les stations de métro Avron et Philippe-Auguste, sur 1,5 km, un parcours ludique, ponctué d'équipements sportifs de plein air, a vu le jour sur les terre-pleins centraux. Des marquages au sol matérialisant des pistes de course ou des marelles sont prévus. Des agrès sportif, vélos elliptiques et installations « d'entraînement de rue » (Le « street work out » : une pratique entre gymnastique et musculation) sont mis à la disposition des habitants et des sportifs de tous âges.

Un objectif de santé publique et de démocratisation du sport

La totalité du parcours sportif sera réalisée en cinq phases.



Un portique près de la station de M° Philippe-Auguste

A échéance 2020, ce premier plus long parcours urbain prévu sur 4,4 km, de la place de la Nation à la Place Stalingrad, ambitionne de faire sortir la pratique sportive dans l'espace public. Le projet inscrit dans le « plan piéton » est doté de 450 000 €. Il participe à l'objectif que chaque Parisien soit à moins de cinq minutes d'un équipement sportif. ■

CHANTAL BIZOT



© GÉRARD BLANCHETEAU

Depuis quelques années, la vie parisienne a pris quelques couleurs de plus grâce à l'association CASA DAHLIA et ses danses sévillanes. Nous avons voulu en savoir plus sur cette belle association qui a animé la fête de l'AMI en rencontrant Amira sa créatrice et animatrice.

Comment est née CASA DAHLIA ?

Casa Dahlia est née au moment opportun en octobre 2016. Nous avons soufflé la 1^{re} bougie le 12 janvier 2017 autour d'une belle galette des Rois, quelques mois après... la date officielle. Casa Dahlia est née sous l'effet d'une passion profonde que j'ai pour la culture espagnole, sévillane, flamenca, depuis des années. A chaque fois que je danse, notamment avec mes grands professeurs, comme Diana Regano, Yana Maizel, Isabel Aguirre, ou

Quartier Saint-Fargeau

CASA DAHLIA : une association de danses espagnoles haute en couleurs

que j'écoute le rythme sévillan, flamenco ou espagnol je me sens totalement transportée. Je suis carrément coupée de la réalité de la vie. Vous savez, on dit que si nous sommes dans un tel état, c'est que nous avons le «duende». Cette pratique me ressource, me nourrit, et renforce en moi un état d'esprit positif. Convaincue que la culture sévillane est presque une thérapie, je veux la partager avec mon entourage, mes amis, ma famille, avec les gens que je croise tous les jours. D'où la création de l'asso-

ciation, une association de partage, de joie à transmettre, d'un moment pour soi à vivre... Nous étions 4 danseuses au début, aujourd'hui nous sommes 8 dont une danseuse orientale.

Quels sont les objectifs que vous vous êtes fixés à la création de CASA DAHLIA ?

De la faire connaître afin de faire adhérer de plus en plus de personnes, enfant, adulte, seniors, tout âge, toute catégorie, réunis par la danse. Nous n'avons

aucune frontière. Nous souhaitons mettre en place des ateliers de danse pour la rendre accessible à tous. Maintenant que notre association est là, elle doit vivre longtemps... En plus des ferias et des fiestas, nous souhaiterions mettre en place des spectacles avec de grands artistes d'Espagne, instaurer des échanges entre certaines villes espagnoles et Paris. Notre but est aussi de faire connaître encore plus la culture et l'histoire de l'Andalousie, en organisant des échanges pour des séjours de danse, de langue ou tout simplement touristique.

Quels messages communiquez-vous au public par vos représentations ?

Que nous n'avons qu'une seule vie. Par la danse, on se maintient, par la danse, on partage, par la danse, on rit à la vie, par la danse, on communique avec les autres, par la danse, on est dans la convivialité, par la danse, on positive... D'ailleurs après chaque spectacle, nous avons des personnes qui viennent nous remercier d'avoir pu assister à ce moment magique, de leur avoir donné la possibilité de voyager sur le rythme de nos musiques, de nos danses, de notre joie de vivre, de leur avoir permis,

en quelques instants, de voir la vie sous un autre angle. Et notre satisfaction est de voir chaque individu se laisser emporter par le rythme de notre tempo.

Avez-vous de nouveaux projets pour CASA DAHLIA ?

Oh que oui !
• pouvoir se poser notamment dans le 20^e pour être un repère dans l'apprentissage de la danse Sevillanas ;
• mettre en place un rendez-vous régulier et incontournable pour réaliser au même moment qu'à Séville (capitale de l'Andalousie) la grande «Feria Andalouse», sur une durée de trois jours. C'est carrément féérique de vivre ces moments de feria ;
• participer au Projet de Label Europe, initié par la Mairie de Paris ;
• faire voyager Casa Dahlia partout en France. ■

PROPOS RECUEILLIS
PAR GÉRARD BLANCHETEAU

Casa Dahlia association
Service événementiel
Amira
06 82 67 70 11
Facebook:@casadahlia20eme

« Le Genre Urbain : une librairie pour mieux vivre la ville »

La librairie «Le Genre Urbain» située à l'angle des rues de Belleville et de Tourtille fait comme un clin d'œil à la Tour Eiffel en miniature située en contrebas. Déjà un clin d'œil à la perspective, lieu commun abordée dans cette librairie qui se veut à la fois généraliste, mais aussi ouverte sur la thématique de l'Urbain et le pittoresque du quartier, Belleville.

Une équipe dynamique

Son créateur, Xavier Capodano, ancien prof de fac et chercheur en sociologie et urbanisme s'est métamorphosé en libraire de quartier en 2002 ; devenu autant amoureux des lettres que de l'urbain, il est passé d'une petite librairie à quelque distance de l'actuelle qui, agrandie, atteint désormais une belle taille avec une offre étendue et des thématiques de lecture très variées. Les locaux sont chaleureux, et les livres, comme le confie un habitué, vraiment bien exposés, à por-

tée de main. On peut y découvrir aussi un fonds dédié à l'urbanisme et à la sociologie avec les dernières parutions de chercheurs ou d'essais sur ce sujet qui en fait un lieu spécialisé unique, très fréquenté, prisé par les jeunes étudiants.

L'équipe est constituée de quatre libraires à plein temps dont son dirigeant. Elle est très engagée dans l'animation de la librairie. Toutes les semaines, un événement est organisé permettant de mettre un focus sur des nouveautés ou un coup de cœur. Des écrivains bien connus sont venus à la librairie présenter leur dernière nouveauté comme Emmanuel Todd, historien et essayiste, avec son ouvrage *Où en sommes-nous ?* Une esquisse de l'histoire humaine, dans lequel il expose sa vision du monde. Avec un sens certain de l'anticipation, Eric Vuillard était invité il y a deux mois pour une soirée présentation et signature de *l'Ordre du Jour*, qui a reçu depuis le prix Goncourt.

Des actions variées pour recréer de l'urbanité

Mais sortir des sentiers battus amène cette librairie à susciter des rencontres-débat à partir d'une thématique comme «La brique sous toutes ses formes» avec Quentin Ravelli, chercheur au CNRS, et son bouquin *Les Briques rouges* qui évoque la dette, la crise de la construction et les luttes sociales en Espagne. D'autres initiatives visant les enfants sont prises le samedi matin. Un coin enfants est vite installé à l'aide de tapis douillets et c'est l'occasion de raconter une histoire autour d'un auditoire ravi et captif. Plus encore, des membres de l'équipe vont rencontrer des scolaires dans des écoles alentours pour les initier aux délices de la lecture. Pour faire connaître la librairie, Xavier Capodano intervient ponctuellement avec d'autres libraires sur France-Info le samedi pour défendre un livre. Dialoguant avec le libraire du jour, le journaliste



© LAURENCE HEN

La librairie Le Genre Urbain

Gilbert Chevalier décortique l'intérêt du livre dans son émission «A livre ouvert». C'est au sein de son appartenance au réseau Librest que s'est développée cette action. Fédérant plus d'une dizaine de librairies du Grand Est Parisien, ce réseau permet au lecteur d'accéder à une offre large, de commander sur internet et d'avoir dans les 24 heures le livre disponible en bas de chez lui chez son libraire. A la rentrée littéraire Librest organise d'ailleurs une soirée à laquelle participe le genre urbain au Théâtre de la Bastille. Des auteurs appréciés, dont les

libraires ont beaucoup aimé les romans, parlent de leur livre et répondent aux questions. Par ces deux fonctions, d'animation locale et d'offre spécifique sans négliger son fond généraliste, le Genre Urbain souhaite donner à penser la ville pour mieux la vivre, proposer un lieu d'échange et de connaissance pour tous, recréer de l'urbanité. Très impliqué dans sa librairie, le responsable vit intensément son activité avec son équipe et vous emportera dans un tourbillon de plaisir livresque. ■

LAURENCE HEN

Tranquillité des usagers et nouvelles pratiques urbaines de déplacement, une transition nécessaire avant l'adaptation de la ville à l'ère numérique

Se déplacer en ville en toute sécurité, un défi !

DOSSIER RÉALISÉ PAR CHANTAL BIZOT

Le décret 2008-754 du Code de la route, en 2008, donne à la mobilité urbaine une autre dimension : sécurisée, apaisée et durable. Cette évolution du Code de la route énonce un principe de prudence à l'égard des plus vulnérables, notamment les piétons. Avec l'introduction de « zones de rencontres », ouvertes à tous les modes de transport, les piétons ont la priorité sur tous. La limitation de la vitesse à 20 km/h et l'aménagement spécifique d'espaces de stationnement pour les véhicules motorisés facilitent et encouragent la cohabitation de tous les usagers sur l'espace public. Les zones 30 seront généralisées les axes structurants exceptés. Nos modes de vie et de déplacements se transforment. Les mobilités ont changé de nature faisant évoluer les comportements et les usages.

La Municipalité du 20^e et le bon partage de la rue

Renaud Martin, Adjoint à la Maire du 20^e chargé des Transports, de la Voirie, des Déplacements et de l'Espace public, a longuement reçu l'AMI pour décliner le programme des réalisations et des prévisions spécifiques à l'arrondissement. Actuellement les déplacements à pied (66%), les transports en commun et l'usage du vélo sont privilégiés par les usagers. Le trafic automobile enregistre une baisse moyenne de 4% par an. Cependant la voiture occupe plus de 60% de l'espace public. Actuellement un ménage parisien sur deux ne possède pas de véhicule. Pour la Municipalité du 20^e, la

politique de rééquilibrage doit s'amplifier au profit des modes de déplacements les plus efficaces sachant qu'un déplacement moyen s'effectue à – de 5 km. Dans le cœur de ville, le partage de l'espace public exige de plus en plus d'anticiper le comportement de l'autre, ce qui signifie une diminution de l'allure des différents modes de déplacements et la bienveillance vis-à-vis de son prochain. Renaud Martin, très à l'écoute des préoccupations des habitants, manifeste un engagement très enthousiaste dans la mise en œuvre du programme qu'il a en charge et milite

pour des solutions innovantes (la rue des enfants, la vélorue) en mettant la Municipalité en pointe des avancées : le 20^e a été le premier arrondissement à avoir réalisé son programme Zone 30. ■

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR
CHANTAL BIZOT
ET FRANÇOIS HEN



Renaud Martin



© DR

L'évolution de la mobilité en ville

Elle a franchi des étapes dont la rapidité entraîne l'absence de toute réglementation, le code de la route peinant à accompagner l'accélération des innovations. Aussi un

«code de la rue» a vu le jour appelant au civisme et au respect de chaque usager de la voie publique pour une cohabitation sécuritaire et pacifique. Après la mise en œuvre de la politique favorisant la pratique du vélo, une alternative à la voiture pour les petits trajets commence à remporter l'adhésion d'un certain public à savoir «les Engins de Déplacement Personnel» (EDP) qui permettent de se déplacer rapidement en ville, mais posent des problèmes de sécurité en particulier du fait du relatif silence de leur arrivée qui peut déconcerter les plus vulnérables (jeunes enfants, mamans avec poussettes, seniors, personnes à mobilité réduite). La cohabitation entre piétons et EDP

(trottinettes et skates électriques, rollers, planches gyropodes, hoverboards, monoroues) devient source de préoccupations et exige la réactivité des pouvoirs publics.

Les « engins de déplacement personnel » (EDP)

Sous le vocable d'Engins de déplacement personnel, se regroupe un certain nombre d'engins de locomotion à roues ou à roulettes mus par la seule force musculaire ou motorisés dont la vitesse peut parfois aller au-delà 30 km/h. Ils commencent à envahir l'espace public et en particulier les trottoirs. D'abord à usage professionnel, leurs fabricants ont fait pression, depuis une dizaine d'années, pour qu'ils soient autorisés à circuler.

Avec la trottinette et le skate électrique, se sont multipliés ces nouveaux modes de transport comme le gyropode (constitué de deux roues indépendantes l'une de l'autre, d'une plateforme sur laquelle se tient debout l'utilisateur, ainsi que d'un manche de direction) ; l'hoverboard (un gyropode sans guidon qu'on conduit en se penchant) ; le monoroue (une seule roue qu'on coince entre ses pieds).

Ils sont considérés réglementairement comme des piétons. Aussi faire cohabiter pacifiquement l'ensemble des usagers de la rue, en faisant respecter le principe de prudence à l'égard des piétons, est plus que jamais une priorité.

Pour autant, ces engins ne sont pas autorisés à circuler sur les trottoirs si l'on s'en tient à l'article R 412-34 du code de la route. Des discussions sont en cours pour trouver une solution réglementaire sachant par ailleurs, que l'assurance «Responsabilité civile» pourrait ne pas s'appliquer en cas d'accident.

Ils ne doivent pas être utilisés sur la route, ni sur les pistes cyclables réservées aux vélos ayant au moins 2 roues, les trottoirs et dans les zones piétonnes. Néanmoins leur utilisation peut être tolérée sur les trottoirs et dans les zones piétonnes à condition de ne pas gêner les passants et de circuler à l'allure du pas (environ 6 km/h) ainsi que sur les pistes cyclables. Un maire peut interdire leur utilisation sur les trottoirs. En attente d'une réglementation spécifique, la période transitoire laisse les piétons dans une situation préjudiciable d'intranquillité. ■

Zones de circulation apaisée

Aire piétonne

Voie ou ensemble de voies affectées, de façon temporaire ou permanente, aux piétons toujours prioritaires sur tous les autres usagers. Le conducteur qui va à l'encontre de cette règle est passible d'une amende de 135€ et de la perte de 4 points.

Les véhicules motorisés ne peuvent accéder à l'aire piétonne que pour la desserte interne (bus, taxis qui prennent ou

déposent des clients, accès au parking...) en roulant au pas. Les véhicules ne peuvent en aucun cas stationner sur l'aire piétonne. Quant aux vélos, ils peuvent circuler dans les deux sens, mais au pas.

L'objectif est de favoriser la marche dans des secteurs à forte densité piétonne où la vie locale s'exprime (quartier touristique, commerces, sites historiques)



Dans le 20^e, on peut en trouver sur le tronçon rue Saint Blaise qui démarre rue de Bagnolet. Rue Vitruve entre la place de la réunion et la rue des Orteaux. En prévision : la rue Dénoyez.

Zone de rencontre, limitée à 20km/h

Dédiée à tous les usagers, la zone de rencontre est un espace dédié où la vitesse est limitée à 20km/h. Les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée et sont prioritaires



sur les véhicules. Sauf cas particuliers, les cyclistes peuvent circuler dans les deux sens de circulation en respectant la priorité des piétons. Les automobilistes doivent céder à tout instant le passage aux piétons et aux cyclistes. Le stationnement est strictement interdit en dehors des zones signalées. (Article R110-2 du code de la route).

Le principe de prudence et de courtoisie doit s'établir au bénéfice des plus vulnérables. Le partage de l'espace public est une condition pour animer la vie locale en toute convivialité.

Dans le 20^e on la trouve dans les rues Florian, Victor Segalen, du Clos prolongé, Srebrenica, du Cambodge. Prévision : à l'occasion de la rénovation de la Place Alphonse Allais, les rues Francis Picabia et Bisson. Quant à la rue Malte-Brun, par mesure de sécurité et pour l'agrément, instauration d'un circuit fermé au moment de l'entrée et de la sortie des spectateurs du Théâtre de la Colline.

Zone 30

La limitation à 30km/h permet de réduire considérablement le risque d'accidents et leur gravité, mais aussi de diminuer les nuisances sonores et la pollution. En mai 2015, le Conseil de Paris a voté l'extension des zones 30, l'objectif

étant de les généraliser et de ne laisser à 50 que les axes structurants.

La zone 30 fait cohabiter les usagers motorisés et non motorisés sur un même espace afin de pacifier les circulations et favoriser le développement de la marche et du vélo. Les voies sont en principe à double sens pour les cyclistes astreints à circuler sur la chaussée. Les piétons empruntent les trottoirs et traversent sur les passages protégés s'ils sont situés à moins de 50 m.

En 2016, création d'une zone 30 dans le secteur de la rue des Prairies, l'un des derniers secteurs du 20^e à ne pas bénéficier de l'abaissement de la vitesse et de contre sens cyclables. Afin d'apaiser la rue de la Cour des Noues et la rue Pelleport, la mise à 30km/h s'est accompagnée d'une modification du plan de circulation pour dissuader la circulation de «transit». Le nouveau plan de circulation comporte un couloir de bus pour la Traverse de Charonne. ■

Le double sens cyclable et les bons réflexes des usagers

Le double sens cyclable est une voie à double sens de circulation, limitée à 30km/h, dont l'un des sens est exclusivement réservé à la circulation des vélos. Presque toutes les rues à sens unique situées dans les quartiers en «zone 30» sont ouvertes à double sens pour les vélos, sauf dispositions contraires. Ce nouvel aménagement permet des trajets à vélo plus courts et plus sûrs.

En fonction des situations, les doubles sens sont signalés par des différents panneaux du code de la route.

Les cyclistes doivent laisser la priorité aux piétons et respecter les priorités à droite.

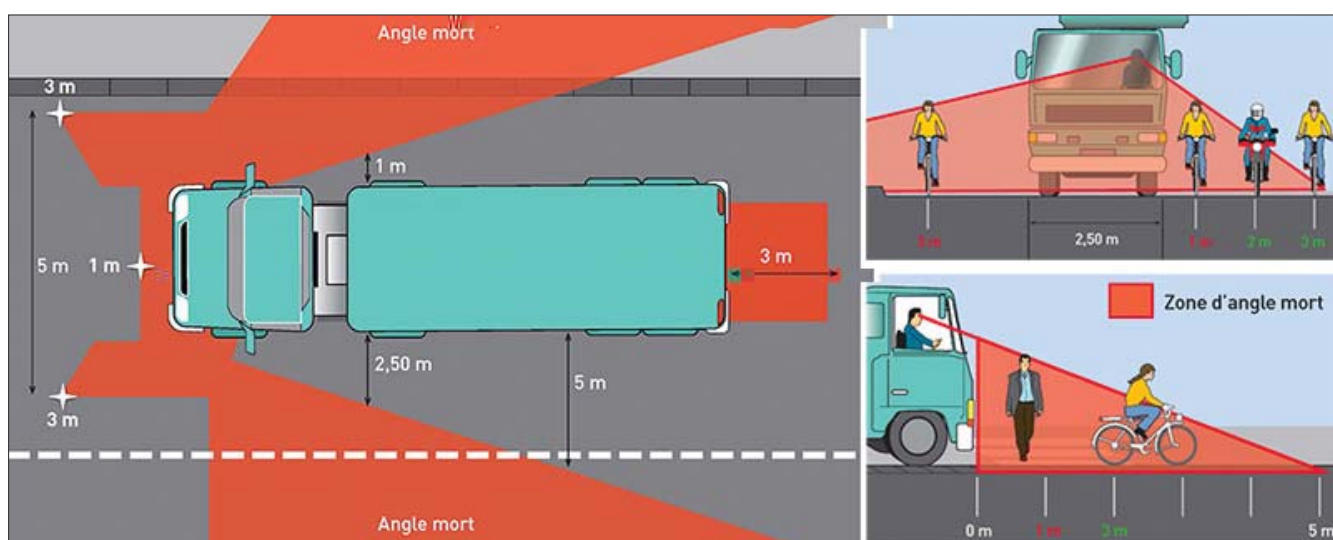
Les automobilistes ne peuvent stationner sur les aménagements réservés à la circulation des cyclistes. Il est recommandé, après avoir stationné son véhicule, de vérifier qu'aucun cycliste n'arrive avant d'ouvrir la portière. Attention également en sortant du parking à veiller à regarder des deux côtés car un cycliste peut arriver ! Ne pas serrer les cyclistes de trop près, leur équilibre est fragile !

La vigilance des piétons est requise lorsqu'ils traversent. Bien penser à regarder des deux côtés, car un vélo ne fait pas de bruit !

Avertissement aux deux roues motorisés : les doubles sens sont réservés exclusivement aux cyclistes.

L'angle mort, un danger mal identifié

Dans un véhicule, le conducteur dispose de différents champs de vision. En théorie tout ce qu'il y a autour du véhicule est visible sans tourner la tête. Mais en pratique,



la somme des champs de vision du conducteur est très réduite, certaines zones sont invisibles : ce sont des angles morts.

L'angle mort est proportionnel à la hauteur et à la longueur du véhicule.

La directive européenne pour les rétroviseurs «grand angle»

Une directive européenne a été votée afin d'améliorer la vision des conducteurs de poids lourds. Depuis le 1^{er} avril 2009, afin de mieux assurer la sécurité des usagers de la

route, les poids lourds de plus de 3,5 tonnes (immatriculés depuis le 1^{er} janvier 2000) doivent être équipés d'un rétroviseur spécial appelé «grand angle». Ce rétroviseur permet d'élargir la somme des champs de vision du conducteur afin de réduire considérablement les angles morts.

L'autocollant «Danger angle mort!» est apposé sur les 1 500 véhicules lourds de la ville (benches de propreté, poids lourds de logistique, véhicules de voiries...). Cet outil vise à interpeller de façon directe les usagers de l'espace public et notamment les 2 roues sur l'existence d'un danger immédiat. ■

« Le code de la rue » pour tous

La sécurité au cœur des villes. C'est de cette volonté qu'est née la démarche du code de la rue, conciliant sécurité et circulation, écologie et partage de l'espace public. Destiné aux piétons, cyclistes, usagers des deux roues motorisées, personnes à mobilité réduite (PMR) et automobilistes, ce code rappelle les règles imposées par la loi et celle de la bienséance et du civisme.

Jusque dans les années 80-90, le Code de la route privilégiait la circulation automobile. Même si la fluidité du trafic a toujours été une priorité pour les municipalités, la démarche du «code de la rue», inspirée d'une expérience belge, a opéré un changement radical : une meilleure prise en compte de la vie locale et de tous ses acteurs a conduit à l'abaissement de la vitesse de 60 à 50 km/h et à la mise en place de «zones 30», espaces plus sécurisants pour les piétons et les cyclistes.

A 50km/h, un automobiliste qui aurait vu un piéton s'engager 14 mètres devant lui n'aura pas même le temps de commencer à freiner et le percutera à pleine vitesse. En roulant à 30km/h, il aurait eu le temps de s'arrêter et la collision aurait été évitée ■

Le code de la rue énonce donc une triple notion : Le respect mutuel de tous les acteurs de la voie publique, en rappelant aux automobilistes la nécessité de redoubler de vigilance envers les plus vulnérables ; le renforcement de la sécurité, avec une signalisation claire et des règles de circulation et de stationnement spécifiques, mais aussi avec le port obligatoire d'un gilet

de sécurité pour les cyclistes ; l'écologie, en favorisant les modes de circulation doux en ville.

Aménagement innovant : la vélorue

Venu des Pays-Bas et d'Allemagne, ce concept, où le cycliste a la priorité sur les véhicules, est rendu possible en France, depuis juillet 2015, suite à une évolution du Code de la route.

Après la ville de Strasbourg, son éventuelle instauration boulevard de Belleville mais côté 11^e permettrait d'augmenter la surface des trottoirs et d'améliorer la circulation cycliste.

Paris Respire dans l'arrondissement

L'opération prévoit la fermeture de certaines voies de circulation pour profiter pleinement de l'espace parisien. Depuis juillet 2017, c'est le cas dans le Quartier Jourdain-Levert (20^e), rue du Jourdain/Place des Grandes Rigoles, tous les dimanches et jours fériés de 14h à 18h toute l'année, jusqu'à 20h en été. Durant ces fermetures à la circulation, les zones demeurent accessibles aux riverains véhiculés sur présentation de la carte grise à l'adresse du logement concerné (ou toute autre pièce justificative). ■

Le 20^e en pointe de l'innovation avec le projet de la rue aux enfants (rue Bretonneau)

Cette rue va être fermée et piétonnisée. Dans le cadre du budget participatif d'investissement, après les travaux en cours du chantier de la crèche, la rue pourrait être utilisée dans le temps des activités des enfants tout en respectant l'accès des riverains à leur parking. ■

Les déplacements à pied et les bonnes pratiques

A Paris, chaque jour, plus de 4 000 000 déplacements sont effectués à pied, soit plus d'un déplacement sur deux.

La marche est le principal mode de déplacement de la capitale. Mais les piétons sont les plus fragiles et rien ne les protège en cas de collision. Si le Code de la Route impose aux automobilistes de respecter les piétons, les piétons n'ont pas pour autant tous les droits.

Rappel des conseils de bonne conduite pour les piétons

- Traverser sur les passages piétons prévus à cet effet.

- Traverser lorsque le feu de signalisation piéton est au vert. Le feu rouge piétons interdit toute traversée.
- S'assurer de pouvoir traverser en fonction de la visibilité, de la distance et de la vitesse perçues.
- Porter une attention particulière aux plus vulnérables comme les enfants et les seniors.

Face à la circulation un enfant ne réagit pas comme un adulte.

L'enfant met en général 3 à 4 secondes à distinguer un véhicule à l'arrêt d'un véhicule en mouvement tandis qu'une demi-seconde suffit en revanche à l'adulte.

De plus, leur champ visuel limité par leur petite taille les empêche de voir par-dessus les voitures et les cache des automobilistes. La sécurité des enfants passe par un apprentissage quotidien des règles de sécurité : c'est aux adultes de donner l'exemple en s'assurant d'un comportement exemplaire.

- Quant aux seniors, avec l'âge les perceptions peuvent se brouiller et la mobilité diminuer.

Les circulations douces et silencieuses (vélo ou tramway) bénéficient de nouveaux aménagements comme les pistes cyclables à double-sens ou la traversée des lignes du tramway. ■

Les deux roues

Les vélos

Bénéfique au développement durable, ce mode de déplacement non polluant devient un enjeu de la fluidité de la circulation en étant une option préférentielle pour un nombre croissant d'utilisateurs.

Pour encourager la pratique du vélo

A partir du 1^{er} janvier 2018, des aides financières sont proposées, sous conditions de ressources, afin d'inciter particuliers et professionnels à recourir à des modes de déplacement propre. Pour une aide par personne : jusqu'à 400 € pour l'achat d'un vélo à assistance électrique, jusqu'à 600 € pour l'achat d'un vélo cargo (électrique ou non), jusqu'à 400 € pour l'achat d'un dispositif d'assistance électrique pour équiper un vélo. Plus de vingt mesures ont été dévoilées au Conseil de Paris de décembre 2017. Cumulable avec l'aide de l'état réservée aux particuliers.

Ouverture d'une vélo école associative dans le 20^e

De nombreux cyclistes rencontrent des difficultés pour circuler et se sentir à l'aise dans toutes les situations. La vélo-école du 20^e s'adresse tout particulièrement aux adultes qui n'ont pas eu la chance de monter à bicyclette durant leur enfance. Elle les accueille le samedi matin entre 10h et 12h, dans le quartier de la Porte de Ménilmontant, devant la Cyclofficine Fougères, 3 rue de Noisy le Sec, pour leur enseigner l'art de se tenir en selle à l'aide d'une pédagogie adaptée et de vélos faciles à enjamber. Elle accueille également tous ceux qui n'ont pas fait de vélo depuis longtemps ou redoutent de circuler en ville, en les aidant à reprendre confiance et à apprivoiser le milieu urbain. ■

Plus d'information sur :
Facebook.com/veloecole20eme / @veloecole20

Pour une adhésion / inscription ou don libre en soutien :
Helloasso.com/associations/velo-ecole-du-20eme/

Création d'un Réseau Express Vélo (REVe)

Le REVe - Réseau Express Vélo - sera constitué d'aménagements protégés à double sens, continus et homogènes. Leur largeur garantira le confort, la sécurité et la cohabitation de l'ensemble des cyclistes. Il sera mis en place sur les axes Nord-Sud et Est-Ouest, sur les Berges de Seine, et permettra de relier les bois de Vincennes et Boulogne.

Développement du réseau structurant et secondaire

Le réseau structurant s'organisera autour du REVe. Les trois autres axes seront : la rocade des Maréchaux, celle des fermiers Généraux et celle constituée par les Grands Boulevards et le boulevard Saint-Germain. Au total, 61 km d'aménagements sont prévus d'ici 2020, principalement sous forme de pistes qui permettent de circuler dans les deux sens.

Complétant le réseau structurant, le réseau secondaire maillera le territoire parisien pour assurer une couverture fine du réseau cyclable. Une attention particulière sera apportée aux coupures que peuvent être les ponts, les places et les portes de Paris afin de faciliter les déplacements entre communes.

Aménagement prévu avenue Gambetta depuis la place Auguste Métivier jusqu'à la Porte des Lilas

Places de stationnement pour les vélos et les deux roues motorisées

La Mairie du 20^e a sollicité les associations pour identifier les lieux les plus déficitaires. Ce dossier devient prioritaire et doit prendre en compte la suppression des équipements de la rue du Japon dans la perspective du report des arrêts et terminaux de bus, lors de l'aménagement de la Place Gambetta.

Paris accompagnera les bailleurs sociaux et les copropriétés qui souhaiteront installer du stationnement vélo sécurisé.

Motos et scooters

En attendant l'augmentation d'installations de stationnements qui leur soient dévolus, nos lecteurs attirent l'attention sur un phénomène qui devient récurrent. Malgré des règles claires, pour se garer sur les trottoirs où semble-t-il ils ne sont pas verbalisés, de plus en plus de conducteurs de ces engins roulent au milieu des piétons et ce d'autant plus facilement sur des trottoirs élargis ! Un rappel au bon usage serait judicieux. ■

Bus et vélos, un partage délicat



Une signalisation spécifique permet aux cyclistes d'identifier les couloirs de bus où ils ne peuvent pas circuler grâce à des panonceaux (panneaux additionnels de taille réduite) situés sur le support du feu tricolore. A gauche, le panonceau "vélo" signifie que le couloir de bus est ouvert aux cyclistes. Au centre, le couloir de bus est réservé à la circulation des bus et interdit aux cyclistes. A droite, le panneau est accompagné d'un panonceau spécifique rappelant l'interdiction pour les cyclistes de circuler dans ce couloir de bus.

Les couloirs de bus ouverts aux vélos : ceux faisant plus de 4,50m de large et délimités par de la peinture sont tous ouverts aux cyclistes. Les moins de 4,50 m de large et délimités par un séparateur « en dur » restent interdits aux vélos et ceux marqués par de la peinture sont ouverts aux cyclistes au cas par cas.

Le "tourne à droite" cycliste

Lorsque le feu est rouge, les cyclistes ont l'opportunité de tourner à droite ou d'aller tout droit selon la configuration



du carrefour, sous certaines conditions, en cédant la place aux piétons et à la circulation transversale.

Ce dispositif, déployé depuis 2013 sur l'ensemble des zones 30, permet d'accompagner les développements du vélo en ville, de fluidifier la circulation des cyclistes et d'éviter certains conflits entre les cyclistes et les véhicules arrêtés au feu, en particulier l'angle mort (voir encadré). A Paris, ce dispositif est accompagné d'un suivi spécifique en termes d'accidentologie.

Une flèche de couleur jaune indique aux cyclistes la direction à suivre, à droite ou tout droit s'il n'y a pas de voie à droite. Le feu tricolore est rouge pour les voitures mais le panneau situé au-dessous du feu autorise les vélos à tourner à droite. Le feu tricolore est rouge pour les voitures mais le panneau situé au-dessous du feu autorise les vélos à avancer. Cette autorisation ne donne pas tous les droits aux cyclistes : ils ne sont pas prioritaires. Pour franchir le feu rouge, les cyclistes doivent faire preuve de prudence et respecter en toute circonstance la priorité accordée aux autres usagers, particulièrement les piétons auxquels ils doivent toujours céder le passage.

En l'absence de l'une de ces signalisations, les cyclistes ont évidemment toujours l'obligation de respecter le feu tricolore sous peine d'amende.

Le sas vélo, pour un démarrage facile

Des sas vélos ont été créés aux carrefours à feux afin de faciliter les manœuvres des cyclistes aux feux et notamment le tourne à gauche, rendre les vélos plus visibles des automobilistes et améliorer la visibilité des usagers au niveau des passages piétons.

Le sas vélo est un aménagement réglementaire qui réserve aux vélos l'usage d'une bande située entre la ligne d'arrêt des véhicules et le passage piéton. Interdiction est faite aux deux roues motorisées d'accéder aux sas vélos. ■





Notre-Dame-de-la-Croix

Le son de la samba venue du Brésil est arrivé

C'est au court de son séjour au Brésil pour les JMJ de Rio en 2013, que le Père Stéphane Palaz, a découvert la communauté «Shalom», dans la ville de Fortaleza. La ville compte 3 000 membres de la communauté Shalom créée en 1982 (sur les 6 000 recensés dans le monde entier) et ce fut un choc pour le Père Palaz de voir la ferveur et le charisme de cette jeunesse à travers de simples partages, une porte d'entrée grande ouverte vers notre foi et la mixité de son groupe où tous

les strass de la société brésilienne, sont représentés. Lors de son congrès à Evry en novembre 2015, le père Palaz, a pu constater une fois de plus, la ferveur de ses 400 jeunes venus de 17 pays des cinq continents prier pour la paix dans le monde. Des prières trop bienvenues après les douloureux attentats de Paris.

Une antenne rue de Ménilmontant

Donc rien d'étonnant qu'il ait crié un jour Eureka, en proposant de

confier le local inoccupé de la rue de Ménilmontant à 5 missionnaires brésiliens, pour y installer une antenne Shalom à Paris. L'affaire n'est pas simple, mais le Père Palaz, obtient le soutien du diocèse de Paris, qui finance les travaux de rénovation aux couleurs, jaune, vert, bleu et blanc du Brésil. En effet la communauté «Shalom» qui est reconnue de longue date par le Vatican a déjà ouvert une centaine de cafés à travers le monde.

En France, ils n'en sont pas à leur coup d'essai, en effet les villes de Toulon, Aix en Provence, Avignon, Massy et Cayenne ont déjà leur communauté qui compte 60 membres sur notre territoire.

Un café associatif est ouvert au milieu du quartier

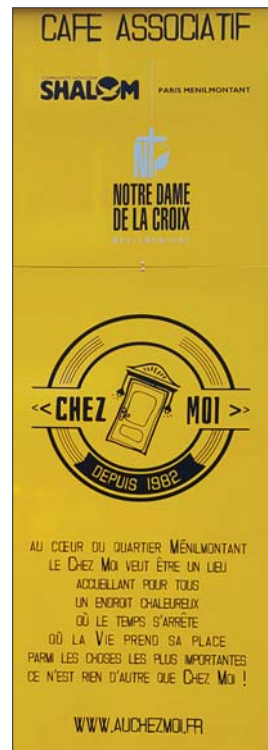
Ce 20 janvier sera inauguré par Mgr Denis Jachiet, évêque auxiliaire de Paris, notre vicaire général, après la messe de 18h animée par les jeunes de Shalom, le café «Chez Moi». Un café associatif qui sera le cœur de l'œuvre d'évangélisation de Shalom au milieu du quartier de Ménilmon-

tant. Chez Moi, un concept tourné autour d'une porte ouverte elle aussi vers le partage d'un café (zéro alcool) d'un jus de fruits frais, d'un panini ou d'un tapioca aux divers parfums... et ceci à des prix préférentiels pour les membres du café associatif (adhésion à discrétion, partir de 1 €).

A sa tête, Amanda, une jeune brésilienne, pleine de courage et de détermination. Elle désire créer un lieu qui soit un lieu d'évangélisation mais aussi de partages citoyens, un lieu de rencontres, de joie avec des soirées musicales, des tables de jeux de société...

Tout le monde y est le bienvenu

Tout le monde y est le bienvenu, sans distinction de religion, d'origine ou de statut social, dans le plus grand respect de la laïcité française. Vous pouvez vous y arrêter pour prendre une collation, pour parler, pour écouter ou pour travailler... le tout dans un mélange d'esprits culturels et culturels avec une petite chapelle, où l'on pourra s'isoler pour se recueil-



69, rue de Ménilmontant

lir dans l'amour de notre Seigneur Jésus Christ qui ouvre ses bras comme le Christ rédempteur de Rio, qui est également l'œuvre de deux français, Paul Landowsky, l'artiste, Albert Caquot, l'ingénieur.

Rendez-vous 69 rue de Ménilmontant du mardi au vendredi de 11h45 à 16h45, le samedi de 19h30 à 23h30 et le mercredi un after de 19h30 à 22h...

Bienvenue, Ben-vindo, au son de la samba du Brazil de Notre Dame de la Croix ! ■

FRANCIS VAN DE WALLE

Saint-Gabriel

« Le Pôle Jeunes »

Ces trois mots désignent les huit activités proposées aux jeunes par la paroisse; certaines depuis toujours, comme le catéchisme, d'autres depuis longtemps déjà, comme l'éveil à la foi, l'aumônerie, le soutien scolaire ou le foyer du 45, d'autres beaucoup plus récemment, comme le scoutisme, le patronage et le groupe de musique.

Mais ce qui fait l'originalité du «Pôle jeunes», depuis la rentrée de septembre, c'est que tous ces groupes d'activités sont désormais fédérés, afin de permettre à tous les participants, tant les adultes assurant l'encadrement que les jeunes, de se connaître et ainsi de faciliter la réalisation d'actions communes. Il dispose, d'ailleurs, d'une toute récente news-letter Pôle jeunes Saint Gabriel. Claire Cantin étant, tout à la fois, responsable de cet ensemble et de certaines de ses composantes, je l'ai rencontrée, pour faire, avec elle, un rapide tour d'horizon.

Trois activités traditionnelles :

- l'éveil à la foi, offert aux moins de sept ans, revêt une importance particulière, en raison de l'action conjointe des équipes de la paroisse et des parents qu'elle implique ;
- le «KT» regroupe, cette année, 49 jeunes de 7 à 12 ans, dont

l'objectif demeure la première communion;

- l'aumônerie, est proposée aux élèves des collèges, puis des lycées. Elle réunit une cinquantaine de jeunes de 12 à 18 ans, répartis par groupes d'âge, animés par des étudiants et placés sous la responsabilité du Père Ferry (*) et de Claire. L'objectif de la majorité des participants est la confirmation, mais les réunions sont aussi l'occasion de discussions de sujets de société et d'approfondissement de la connaissance de l'histoire de l'Eglise ou des évangiles.

Les Nouveautés

Le Patronage exerce une double activité :

- l'une de soutien scolaire, reprise de l'Association Récréa-Plaine et qui est menée en liaison avec l'école primaire publique du 40 de la rue des Pyrénées ;
- l'autre de loisirs éducatifs, ouverte à tous et menée tous les mercredis, en période scolaire, et aux petites et grandes vacances.

Le mercredi, les enfants, qui apportent leur déjeuner sont accueillis de midi à 18 heures; outre le KT facultatif, de grands jeux collectifs et des activités manuelles sont proposés, notamment par un atelier - cuisine.

Les petites vacances sont l'occasion de sorties. Ainsi, en novembre dernier, une quinzaine d'enfants ont découvert la cité des Sciences et ont été fascinés par les effets spéciaux. Ils se sont retrouvés, le lendemain, pour participer à un grand jeu, préalablement préparé, sur le thème des pirates.

Les grandes vacances font l'objet d'un projet de colonie, pour une vingtaine d'enfants, d'une durée d'une semaine en juillet, dans le Loiret.

Déjà un grand groupe scout

Les scouts des paroisses Saint Gabriel-Saint Jean Bosco ont bénéficié d'un camp durant les grandes vacances. Les louveteaux et les Jeannettes (8-11 ans), dans le Poitou, les scouts et les guides



(11-14) en Normandie, les pionniers et les caravelles (14-17) ont, eux, restauré un vieux moulin. Signe de satisfaction : les effectifs augmentent régulièrement, sauf chez les pionniers et caravelles, pour lesquels il y a des difficultés de recrutement. Et l'encadrement reste remarquablement stable. Les 8 étudiants du foyer du 45 rue des Maraichers, vivent au quotidien une expérience de vie communautaire et apportent au Pôle Jeunes une aide précieuse, puisque six d'entre eux sont animateurs à l'aumônerie et les deux autres chefs scouts.

Le petit dernier

Il s'agit du Groupe musique. Ce n'est pas vraiment une innovation, puisqu'en 2010, une petite équipe de jeunes musiciens animait, le lundi soir à l'église un temps de

prières, «le temps des louanges». Revitalisé, depuis, l'an dernier, le Groupe musique connaît encore quelques faiblesses, puisqu'il manque de percussionnistes et doit encore étoffer la gamme de ses chanteurs, mais il a des projets: bien sûr, jouer ensemble à l'occasion de célébrations, telle que la messe du Pôle Jeunes du 27 janvier, mais aussi hors célébration et, notamment, se produire lors de la prochaine Fête de la Musique, en juin prochain.

Au vu de ce bilan, une chose est certaine, notre paroisse donne aux jeunes l'importance et la place qu'ils méritent. ■

PIERRE FANACHI

(*) Le Père Ferry est le nouveau prêtre de l'équipe paroissiale, que j'aurai le plaisir de vous présenter le mois prochain.

L'Œuvre d'Orient

Les chrétiens de France
au service des chrétiens d'Orient

Orient, qui n'as-tu pas fait rêver ? La magnificence de Byzance, les pyramides d'Égypte, les villes somptueuses de Palmyre, Damas, Jérusalem... nous fascinent. Cependant à la prononciation de ces deux syllabes, notre palais garde un goût d'aigre-doux. Les terres arides de ces pays sont le plus souvent abreuvées par le sang de leurs enfants que par des sources d'eaux vives, condamnant les populations à la misère et à l'exil.

Les origines

De ce constat, des laïcs, professeurs en Sorbonne créent en 1856, l'Œuvre des Écoles d'Orient, association destinée à venir en aide aux enfants du Liban. Reconnue Œuvre d'Église en 1858 par le bienheureux Pape Pie IX, elle voit son champ d'action s'élargir rapidement et devient alors l'Œuvre d'Orient. L'abbé Lavigerie est son premier directeur.

Des racines historiques

L'Œuvre des Écoles d'Orient naît à l'époque où la France redevient une grande puissance. Par le Traité de Paris en 1856, qui met fin à la guerre de Crimée, elle

est reconnue dans ses droits de protectrice des chrétiens de l'Empire ottoman. En 1860, le massacre des chrétiens par les Druzes soulève une émotion considérable en France. L'abbé Lavigerie, dépêché sur place, recommande d'ouvrir hôpitaux et dispensaires, remercie Abd El-Kader d'avoir protégé les chrétiens à Damas et y trouve sa vocation missionnaire. Tandis qu'en Orient se prépare la fin de l'Empire ottoman, les nationalismes exacerbés se retournent contre les chrétiens.

Une adaptation aux grandes évolutions

L'Œuvre d'Orient voit la quasi disparition des chrétiens de Turquie et s'ouvre à ceux d'Europe centrale et d'Inde. Après la deuxième guerre mondiale, l'hémorragie des chrétiens continue, alors qu'un peu partout en Orient s'établissent des régimes dictatoriaux. Aujourd'hui, une évolution démocratique s'esquisse en certains endroits, tandis que des courants musulmans se radicalisent. Souvent pris entre deux feux, les chrétiens ont l'espoir qu'au-delà d'un statut de protection, leur citoyenneté soit pleinement reconnue. ■

Antiokia : groupe de jeunes de l'Œuvre d'Orient

Lors de volontariat et de missions humanitaires en Terre Sainte (Jérusalem) et en Jordanie, nous avons été profondément marqués et saisis par la foi de nos frères. Nous sommes revenus en France avec un profond désir de partage et d'unité, pour mieux connaître et faire connaître les chrétiens d'Orient. Au fil des rencontres avec les jeunes des différentes paroisses orientales d'Ile de France, nous avons créé en décembre 2013 un groupe de jeunes au sein de l'Œuvre d'Orient : Antiokia pour favoriser la prière, la rencontre et le partage entre des jeunes chrétiens latins et orientaux.

Prière et engagement

La prière est la source de nos différentes activités. C'est pourquoi

nous nous retrouvons souvent pour réciter le chapelet ensemble, suivi d'un enseignement ou d'un témoignage puis un temps d'adoration. Nous nous engageons régulièrement à vivre la messe dans un rite différent du nôtre, dans une des nombreuses paroisses orientales de Paris ou d'Ile de France. Nous nous proposons d'accueillir et d'aider les jeunes orientaux qui arrivent en France. Des missions en Orient sont également en projet.

Deux types de missions proposés

Les missions longues s'adressent à de étudiants et des jeunes professionnels, célibataires, qui souhaitent donner un temps de leur vie.



60 000 Km à la rencontre des chrétiens d'Orient
l'incroyable odyssée de Vincent Gelot

La durée peut être de 6 à 12 mois. Les départs ont lieu en janvier ou en été. Les séjours courts de sensibilisation. Des groupes ou des volontaires isolés peuvent partir pour des séjours courts de 15 jours à un mois. Ils participent à des célébrations, animent des activités. **Contacts :** Antiokia : Tiphaine Behaghel
Tél : 01 45 48 01 03
polejeunes@oeuvre-orient.fr
<http://blog.jeunes-cathos.fr/?s=antiokia>
Œuvre d'Orient,
20, rue du Regard 75278 Paris
Cedex 06.
Tel : 01 45 48 54 46

Repères

Œuvre d'Église, placée sous la protection de l'Archevêque de Paris. Directeur : Mgr Pascal Gollnisch. 3 missions : éducation, soins et aide sociale, action pastorale. 76 500 donateurs permettent d'aider une douzaine d'Églises orientales catholiques dans 23 pays. 60 congrégations religieuses interviennent auprès de tous, sans considération d'appartenance religieuse. 800 projets menés chaque année avec le concours de 400 communautés. ■

CÉCILE LUNG

Sources : Œuvre d'Orient

Notre-Dame-de-Lourdes Tradition respectée !

Comme chaque année, fidèle à une tradition chère au cœur des paroissiens, la paroisse fêtera lors de la neuvaine de Notre-Dame-de-Lourdes le 160^e anniversaire des apparitions de la Vierge Marie à Bernadette Soubirous en 1858.

L'ouverture de la neuvaine aura lieu le 3 février à 18h15 avec la récitation du chapelet suivie de la Messe à 19h ; il en sera ainsi du 3 au 11 février (sauf le dimanche, Messe à 10h30). Le dimanche 4 février à 15h30, un concert de gospel sera proposé à tous ceux qui voudront bien franchir les portes de l'église (libre participation aux frais). Chaque jour, les messes seront célébrées par des prêtres ou évêques invités (Père S. Coudroy, Mgr Th. Verny...) et des propositions pour vivre cette neuvaine seront faites (heure sainte, causerie sur la Vierge Marie, groupe de prière...).

Reportez-vous au programme sur les affiches. Cette neuvaine de prières atteindra sa pleine intensité les 10 et 11 février : le 10 à 15h, les enfants du catéchisme pourront répéter les gestes de Lourdes et la messe de 19h sera suivie de la traditionnelle procession aux flambeaux ; les fidèles seront ensuite invités à se joindre à une nuit de prière de 20h30 à 7h. Le 11 février, ce sont les adultes qui seront appelés entre 14 et 18h à vivre les gestes de Lourdes : boire de l'eau de la grotte et s'y laver en geste de pénitence, vénérer un morceau de roche de la grotte pour demander une grâce et recevoir le sacrement de la réconciliation.

Le Sacrement des malades le 3 février

A noter que le samedi 3 février lors de la messe de 19h, celles et ceux qui en ont exprimé le désir recevront le sacrement des malades ; depuis 1972, dans le cadre de la réforme de la liturgie initiée par le concile Vatican II, ce sacrement est proposé à ceux dont la santé commence à être dangereusement atteinte par la maladie ou l'âge : il consiste en l'onction sur le front d'huile bénite consacrée par l'évêque lors de la messe chrismale et en l'imposition des mains. Ces gestes sont le témoignage de la tendresse du Christ envers les personnes malades et/ou âgées qui souhaitent être réconfortées lors des épreuves de la vie, en proximité avec le Christ et dans la tendresse de Marie. ■

LAURENT MARTIN

Saint-Jean-Bosco

• **Lundi 12 février à 20h30**
75, rue Alexandre Dumas

Conférence de Guy Coq

Philosophe écrivain, Président d'honneur de l'association des Amis d'Emmanuel Mounier, Membre du comité de rédaction de la revue Esprit

De la laïcité/ liberté aux dérives et polémiques

Dès la loi de 1905 le lien entre laïcité et liberté est clair. A travers les années, cette orientation s'est-elle maintenue ? En demandant trop à la laïcité, l'a-t-on déstabilisée ? Peut-on dire, comme certains, qu'elle vise à accélérer le recul des religions ? Sait-on assez se garder de confondre la laïcité officiellement pratiquée avec les tendances laïcistes.

Décès du Père Jean-Yves Le Duff

Nous apprenons, avec quelque retard, le décès du père Jean-

Yves le Duff. Il avait été vicaire à la paroisse Saint-Jean-Bosco de 1963 à 1969, puis curé de la paroisse de 1973 à 1982. Il était revenu comme vicaire en 1997. C'est lors de cette mission, en 2004, qu'atteint par la maladie, il dut rejoindre la communauté des frères aînés. Tous les paroissiens qui l'ont connu ont au cœur une grande peine. Nous nous souvenons de sa gentillesse, de son écoute, et de sa foi très vive. Il a caractérisé lui même son parcours : "Le style familial et la spiritualité salésienne m'ont permis de faire tous les choix de ma vie, de réaliser mon projet de vie religieuse, de proximité des petits et de fidélité à Saint Jean Bosco". Grâce à lui, nous aurons un peu mieux compris combien la foi au Christ nous conduit à la joie en communauté avec ceux dont la vie nous fait partager le chemin. ■

JMP



Un jour qui fait date

Le mercredi des cendres

Cette année, nous entrons en Carême le mercredi 14 février, mercredi des cendres pour les catholiques. Cette date est variable puisqu'elle est liée à la date de Pâques, pleine lune de printemps. Les hasards du calendrier la font coïncider en 2018 avec la Saint-Valentin, qui n'a plus de chrétien que le nom. La veille, Mardi-Gras, est une fête profane célébrée par des Carnavals un peu partout dans le monde, échos lointains de très anciennes traditions indo-européennes de retour du printemps. En chrétienté, on s'abstenait pendant les six semaines du Carême de consommer de la viande et ce mardi était donc le dernier jour où la précieuse matière grasse était autorisée, d'où son nom. Le jeûne du Carême appartient au passé de l'Eglise catholique. Ma génération a encore connu le poisson du vendredi : je ne l'appréciais guère, et comprenais ainsi très concrètement qu'il s'agissait d'une pénitence ! Cependant, il reste deux jours du calendrier liturgique où les catholiques sont invités à un effort de jeûne : le Mercredi des cendres et le Vendredi Saint.

L'origine des Cendres se trouve dans l'Ancien Testament

Quelles sont ces cendres qui marquent le début du Carême ? Pour les comprendre, nous devons consulter l'Ancien Testament :

le Judaïsme imposait comme geste de deuil de se couvrir la tête de cendres et de se vêtir d'un sac. Le roi de Ninive lui-même, interpellé par Jonas, s'assied sur la cendre. Dans les premiers siècles de l'Eglise, on marquait de cendres les pénitents temporairement exclus de la communauté. Vers la fin du sixième siècle, l'Eglise a institué la cérémonie pénitentielle pour tous les fidèles, que le prêtre marque sur le front avec les cendres obtenues en brûlant les rameaux bénis de l'année précédente. Il prononçait autrefois la formule « Souviens-toi que tu es poussière et que tu retourneras en poussière ». Ce rappel de notre mort corporelle est aujourd'hui remplacé par un appel plus dynamique : « Convertissez-vous et croyez à l'Evangile ». Comment le jeûne et la pénitence peuvent-ils conduire à la conversion ? Il ne s'agit pas d'un attrait morbide pour la douleur ou le regret, ou d'une pénitence exhibitionniste : l'Evangile du jour nous invite à jeûner dans le secret. Plus simplement, nous sommes invités à nous reconnaître faibles et pécheurs. Le Christ commence sa montée vers Jérusalem. Ses disciples l'abandonneront tous, avant d'être transformés par la lumière de Pâques. Nous avons comme eux besoin d'amour et de pardon. Inlassablement, l'Evangile travaille à notre conversion. ■

GILLES GODEFROY

L'Association Tutélaire de la Fédération Protestante des Œuvres (ATFPO)

Créée en 1991 par le Fédération protestante des œuvres l'ATFPO est un service mandataire judiciaire à la protection des majeurs. "Aider, accompagner responsabiliser sous le signe de la confiance, là est notre enjeu", telle est la maxime fondatrice de cette association.

En France à ce jour on estime à 1% le pourcentage des personnes bénéficiaires d'une mesure de protection en raison de l'altération de leurs facultés mentales. Il appartient au juge des tutelles, saisi par la famille ou un proche et avec l'avis d'un médecin, de mettre en place une mesure de protection.

75 salariés et 15 bénévoles

L'ATFPO assure actuellement la protection de 2000 personnes. Pour cela elle dispose de 75 salariés, dont la moitié sont des "délégués", à qui sont confiés environ 60 majeurs pour un plein temps. Le principal de leur temps est de nature administrative. Chaque délégué consacre ainsi à chacun des majeurs qui lui est confié deux heures et demi par mois. Compte-tenu de cette charge de travail, les délégués ne peuvent donc les visiter qu'une fois tous les trimestres. Le Siège de l'association, qui se trouve dans le sud 20^e (rue de la Plaine) assure la gestion des ressources humaines, la paye et la comptabilité de l'association, mais aussi celle des comptes des 2000 majeurs protégés, ainsi que l'archivage des dossiers anciens. Le rôle des bénévoles, malheureusement peu nombreux, est d'apporter une aide ponctuelle maté-

rielle (faire des courses...) et de présence bienveillante à certains majeurs, sur demande des délégués.

Les bénévoles ne peuvent eux-mêmes prendre en charge de tutelle en raison de la complexité croissante des tâches que cette mission requiert. Mais l'organisation d'une association comme l'ATFPO permet d'assurer cette mission de service public, indispensable pour les plus démunis

Six antennes en Ile-de-France

L'association agit depuis six antennes, qui regroupent 8 à 10 salariés, situées respectivement à Rambouillet, Montigny-le-Bretonneux, Créteil, Paris Nord (17^e), Paris Est (12^e) et Paris Sud (13^e). Une septième antenne est en projet à Saint Germain en Laye, mais sa mise en place est entre les mains de la Direction départementale de la cohésion sociale des Yvelines, qui assurerait le principal du financement.

Financement

Dans leur grande majorité les majeurs, dont la protection est confiée à l'ATFPO, sont aux minima sociaux, sauf patrimoine ou héritage, de ce fait ils peuvent peu contribuer à la rémunération de leur tuteur. C'est donc la puissance publique qui finance le service rendu par l'ATFPO à 85%, le reste est prélevé sur les comptes des personnes protégées.



Directeur, Président et Trésorier de l'ATFPO

A noter que la moitié des majeurs protégés sont confiés à leur famille. Pour l'autre moitié le principal est confié à des associations, comme l'ATFPO. Et le reste (environ 15% des majeurs à protéger) sont confiés à des tuteurs individuels qui sont à moindre proportion financés par l'Etat. Ainsi la part la plus importante du financement des associations revient à l'Etat, qui, en cette période de recherche d'économies, a tendance à restreindre sa participation.

DONS en argent et en temps

Adressez-vous au siège de l'ATFPO
40, rue de la Plaine
75020 PARIS
Courriel : siege@atfpo.org
Chèque à l'ordre de ATFPO

Les dons en argent et en temps sont bien utiles

Les dons en argent qu'on aimerait bien développer servent à alimenter un fond de solidarité envers les plus indigents des protégés, à contribuer à l'aide et au soutien des tuteurs familiaux, à s'attacher le concours d'un cabinet juridique extérieur pour apporter un conseil en matière de ressources humaines et enfin à nourrir un fond immobilier pour l'entretien des six antennes. Mais nous apprécions aussi les dons en temps en s'inscrivant comme bénévole (2 demi-journées par semaine) auprès des personnes protégées. Que ceux et celles qui le peuvent et le désirent n'hésitent pas à demander plus de précisions.

Nos valeurs

L'ATFPO a défini une charte à caractère chrétien, à laquelle tous les salariés et bénévoles doivent adhérer ; leurs mandats doivent être exercés en étant des promoteurs et vecteurs de bien-être pour les personnes protégées et les aider à acquérir le maximum d'autonomie dans les capacités qui sont les leurs, dans le respect du rythme propre à chacun.

Contact : siege@atfpo.org ■

ENTRETIEN RECUEILLI
PAR BERNARD MAINCENT

SERGE CREGUT

Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours

Histoire de la Basilique (3^e chapitre) La prise en charge par les Rédemptoristes

Après la mort de l'abbé Courtade, vicaire à Saint Ambroise, l'abbé Olivier Fortier de la Coste est nommé pour le remplacer. Il nous faut imaginer l'aspect de notre quartier à l'époque : l'avenue de la République et l'avenue Gambetta ne sont pas encore percées. Les impasses et cités ont pour nom : Nanettes, Plichon, Bertrand, Bluets... Les familles s'entassent dans de modestes maisons que l'on nommerait 'taudis' à notre époque.

Nos deux abbés habitent eux-mêmes dans l'une de ces maisons, au 55, boulevard de Ménilmontant. Bientôt une maison s'élève, construite avec les pierres noircies de l'Hotel de Ville, brûlé pendant la Commune. Pour Pâques 1874, l'abbé Lamielle cherche un prédicateur connaissant l'allemand pour prêcher aux Alsaciens-Lorrains qui lui sont confiés. Un de ses amis lui conseille un Père Rédemptoriste, le Père Philippe Grünblatt. La retraite dure 15 jours. Devant le succès du prédicateur, l'abbé

d'Hulst qui comprend l'allemand, l'abbé Lamielle et l'abbé de la Coste se disent : « Voici les hommes qu'il nous faut. » Quand la fin de la retraite arrive, l'abbé d'Hulst dit au prédicateur : « Mon Père, il m'est venu une pensée ce matin pendant que je célébrais la messe et je crois qu'elle est de Dieu : c'est de confier cette œuvre des Alsaciens-Lorrains et cette chapelle Saint Hippolyte aux Pères de votre Congrégation. » Le Père Désurmont, alors provincial des Rédemptoristes, accepte la fondation. Le 3 mai 1874, l'abbé

d'Hulst donne aux Rédemptoristes le terrain de 3450 ares, avec une façade de 72 mètres, sur le boulevard de Ménilmontant, avec la chapelle, la maison aménagée en couvent, ainsi qu'une autre petite maison bâtie sur le terrain. Le 2 août 1874, la chapelle est remise entre les mains du Père Lorrain, supérieur de la nouvelle maison à Paris. Bâtisseurs de l'église telle que nous la voyons actuellement, les Rédemptoristes sont restés plus de 100 ans sur notre quartier. ■



Urbanisme

Demandes de Permis de construire

Déposée entre le 1^{er} et le 15 décembre

BMO n° 102 du 29 décembre

4, rue Monte Cristo

Surélévation de deux niveaux d'un bâtiment d'habitation de 3 étages avec création d'une terrasse au R+5. Surface créée : 42,74 m².

Déposées entre le 16 et le 31 décembre

BMO n° 3 du 9 janvier

12, rue Laurence Savart

Extension et réhabilitation d'une maison d'habitation et de sa dépendance après la démolition d'un cabanon en cœur de parcelle, ravalement avec isolation thermique par l'extérieur des façades, pavage de la cour, création d'un local poubelles et réalisation d'une fresque sur un mur. Surface créée : 33,4 m²

30, rue du Soleil, 16, impasse Pixérécourt

Surélévation d'un niveau d'une maison avec création d'une toiture-terrasse accessible. Surface créée : 39,50 m².

100, rue des Maraîchers

Construction d'un bâtiment de R+4 avec un niveau de sous-sol à usage de commerce à rez-de-chaussée et d'habitation (6 logements créés) avec terrasse végétalisée et reconstruction, après démolition du muret sur rue. Surface créée : 358 m²

Permis d'aménager

Délivré entre le 16 et le 31 décembre

BMO n° 3 du 9 janvier

2, passage de la Station de Ménilmontant,

96B, rue des Couronnes,

2, impasse de la Mare.

Pét. : Direction des espaces verts et de l'environnement. Aménagement d'un cheminement piétonnier sur un petit tronçon de la Petite Ceinture ferroviaire.

En bref

Collecte solidaire

Depuis 2015, la Mairie du 20^e, en partenariat avec Eco-systèmes et Emmaüs, propose aux habitants des points de collecte solidaire pour y déposer des appareils électriques hors d'usage ou en état de fonctionnement, ainsi que tous les objets que vous souhaitez donner. Plutôt que de jeter à la poubelle ou de déposer sur le trottoir, les habitants peuvent offrir une seconde vie à leurs appareils et objets en les donnant à Emmaüs, lors de ces rendez-vous ponctuels à proximité de chez vous. Pour le début de l'opération, 74 points de collecte éphémères ont été organisés dans le 20^e. Ils ont permis de collecter plus de 50 tonnes d'équipements électriques et électroniques, auprès de 5 100 habitants de l'arrondissement.

Des stands sont installés pour recueillir vos dons parmi les produits suivants :

- Gros et petit électroménager

- Ecrans, téléviseurs et moniteurs ...
- Matériel informatique, ...

Ce sont tous les appareils qui fonctionnent à pile, batterie ou sur secteur. On peut aussi apporter le textile, le petit mobilier et les bibelots.

Rendez-vous de 10h à 14h, les samedis, 10 février, 24 mars, 5 mai et 2 juin

- Place Tolain
- 29, rue Saint Fargeau
- Avenue Gambetta (le long de la Mairie) n

Recette de Sylvie Blancs de poulet au tofu fumé et curry de pommes



Ingrédients :

2 blancs de poulet coupés en morceaux
2 carrés de tofu fumé coupés en dés (dans magasins bio)
2 courgettes coupées en dés Sel, poivre
4 petites pommes coupées en morceaux
2 oignons émincés 2 cuillères à café de Curry
1 cube de bouillon de légumes 250 ml d'eau

Préparation :

Dans une sauteuse faites revenir les oignons dans l'huile d'olive, ajoutez les morceaux de poulet, faites cuire 5 minutes en remuant avec une cuillère en bois.

Ajoutez les cubes de tofu, les courgettes, et les pommes. Remuez et saupoudrez du curry, laissez encore cuire 5 minutes. Dissoudre le cube de bouillon dans l'eau et versez dans la sauteuse. Couvrir et laissez cuire 30 minutes à feu doux. Servir avec du riz.

Détente



jeux

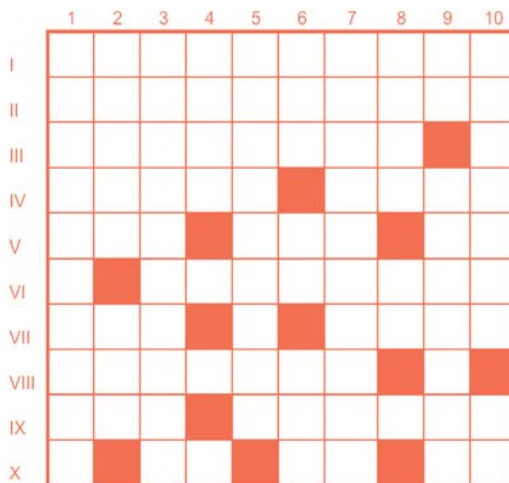
Les mots croisés de Raymond Potier n° 742

Horizontalement

I. Peut qualifier une omelette. II. Elles manipulaient la lire. III. Jour de fête. IV. De l'eau qui dort - ventila. V. Article - une tête - Langue ancienne. VI. Un nombre chez nos voisins. VII. Milieu de miche - Occire. VIII. Emprisonnai. IX. Ne reconnu pas - Vins espagnols. X. Fameuse vache - personnel - note.

Verticalement

1. Avec exactitude et loyauté. 2. Inflammation de l'oreille - c'est bien là. 3. Se pencherai. 4. Pris pour sauter. 5. Etat d'Asie. 6. 100 kilos de charbon - le titane inversé - s'entend après coup. 7. Absorption de vapeurs musicales. 8. Prince Troyen - peinture. 9. note - éructeras. 10. Laisser des intervalles - note.



Solutions du n°741

Horizontalement. - I. Montmartre. II. aviron. III. daviennaise. IV. été - escot. V. lire - eh - ga. VI. éon - otages. VII. inanitions. VIII. innée. IX. ers - nais. X. Célestin.

Verticalement. - 1. Madeleine. 2. ovation - RC. 3. Nivernaise. 4. tri - NN. 5. mode - ointe. 6. anisette. 7. échaient - Tino. 8. go - ai. 9. Rontgen - in. 10. ENE - assis

Sudoku n°5 par Gérard Sportiche

Le but de ce jeu consiste à remplir chacun des neuf blocs de la grille avec les chiffres de 1 à 9. Chacun de ces chiffres ne figure qu'une seule fois sur chaque ligne horizontalement, sur chaque colonne verticalement et sur chacun des blocs de 9 cases.

9		4			8		1	
	5		2	6		8		9
8		2		1			4	
2	1				7	3		4
	3		1		6		9	
6		7	9				8	5
	2			9		6		8
3		5		8	1		2	
	8		7			9		1

8	7	1	9	6	3	2	5	4
9	2	4	8	5	1	3	7	6
3	6	5	7	2	4	8	9	1
6	5	3	1	9	2	7	4	8
7	8	2	5	4	6	9	1	3
1	4	9	3	7	8	5	6	2
5	1	6	2	8	7	4	3	9
4	9	8	6	3	5	1	2	7
2	3	7	4	1	9	6	8	5

Solutions n°4

L'Ami du 20^e • n° 742

Membre fondateur :

Jean Simon.

Président d'honneur :

Jean Vanballingham (1986-2008).

Président de l'association :

Bernard Maincent.

Trésorier :

Michel Koutmatzoff.

Ont collaboré bénévolement à ce numéro :

Christian Bentolila, Chantal Bizot
Gérard Blancheteau, Serge Crégut,
Alain Duard, Pierre Fanachi,
Gilles Godefroy, Valéry Graziella,
Roland Heilbronner, François Hen,
Laurence Hen, Cécile lung,
Sylvie Laurent-Bégin, Laurent Martin,
Raymond Potier, Jean-Marc de Préneuf,
Yves Sartiaux, Gérard Sportiche,
Anne-Marie Tilloy, Francis Van de Walle

Conception graphique :

Marie Linard.

Illustration :

Cécile lung.

Diffusion, communication, informatique :

Nicole Cazes, Jacques Cuhe,
Jean-Michel Fleury, Roger Girand,
Cécile lung
Michel Koutmatzoff,
Laurent Martin
Annie Peyrelade,
Roger Toutain,
André Pichard
Jean-Pierre Vittet.

Régie publicitaire :

BAYARD SERVICE REGIE,
18, rue Barbès,
92128 Montrouge Cédex
Tél 01 74 31 74 10

Mise en page et impression :



Cheillon Imprimeur,
26, boulevard Kennedy,
89100 Sens

L'Ami du 20^e, bulletin de l'association L'ami du 20^e (loi de 1901), paraissant chaque mois. Commission paritaire n° 0616G-88395 N° ISSN 1270-7643 Dépôt légal : à parution Courriel : lamiduzoeme@free.fr CCP : 1106-74K Paris Rédaction, administration : 81, rue Haxo, 75020 Paris Tél 06 83 33 74 66 - Fax 01 43 70 26 81

Site Internet de l'Ami du 20^e
<http://lamiduzoeme.free.fr>

ABONNEZ-VOUS à L'AMI DU 20^e 10 numéros

Nom

Prénom

Adresse

Ville

Code postal

Tél

Abonnement

Réabonnement

Ordinaire • 1 an 18 €
• 2 ans 35 €
De soutien • 1 an 28 €
• 2 ans 50 €
D'honneur • 1 an 38 €
• 2 ans 70 €

Merci de joindre le règlement à l'ordre de L'AMI du 20^e, 81, rue Haxo, 75020 Paris <http://lamiduzoeme.free.fr>



40 ans de service

Le funiculaire de Belleville

Vers 1885, près de 40 000 ouvriers, employés et artisans descendaient chaque jour de Belleville pour travailler dans la capitale et remontaient le soir.

A cette date, l'ingénieur Fournier propose au Préfet de la Seine d'installer un ascenseur funiculaire entre la place de la République et l'église de Belleville, comme il en existe dans diverses villes d'Europe.

Les Bellevillois soutiennent le projet, ainsi que la mairie de l'arrondissement et la chambre de commerce de Paris. Mais la Compagnie Générale des Omnibus à chevaux (CGO) s'oppose au projet, car elle bénéficie, par traités avec la ville, d'un monopole des transports en commun. Finalement les tracasseries administratives et les conflits entre la ville de Paris et le Ministère des Travaux Publics ne permirent le début du chantier qu'en 1890.

Une technique originale

Or la rue de Belleville est étroite et encombrée de nombreuses voitures de marchands des « quatre saisons » ? On dut commencer par réduire les trottoirs, déplacer les canalisations souterraines et se contenter d'une voie unique d'un mètre de large, avec sept stations à double voie où les voitures montantes et descendantes se croisaient. Dans une galerie souterraine médiane, un câble sans fin de 4 km de long, d'un diamètre de 3 cm, était animé d'un mouvement continu de 11 km par deux machines à vapeur au ser-

vice de l'entreprise et situées 101 rue de Belleville.

L'originalité du système est cette rainure centrale qui permet le passage du « gripp », une tige d'acier qui relie chaque voiture au câble et qui est terminée par une mâchoire que le conducteur serre ou desserre à volonté et dans lequel le câble peut être pincé. Cela fait alors participer la machine au mouvement du câble. Deux freins terminent l'équipement, l'un manié par le conducteur, permet les arrêts et l'autre, de sûreté, agit en cas de rupture du câble.

Au début, les voitures ont 22 places. Les départs sont prévus toutes les 5 minutes et le trajet dure 15 minutes. La ligne comporte 5 croisements. Elle est donc divisée en 6 sections, limitées par 7 stations : place de la République, canal Saint-Martin, rue Saint-Maur, boulevard de Belleville, rue Lacroix, rue des Pyrénées et rue du Jourdain. Le tarif est de 0,10 F dans la journée et descend à 0,05 F aux heures de départ et de retour des travailleurs. La ligne fonctionne 18 heures par jour.

Accidents et contretemps

Une fois les travaux terminés en janvier 1891, Fournier refusa d'en prendre livraison, car il y avait encore des détails accessoires qui ne sont pas au point. Entre temps il avait constitué la Compagnie du Funiculaire pour en assurer l'exploitation.

L'inauguration eut enfin lieu le 27 mai 1891. Ce fut un grand succès populaire : les 8 voitures en service transportèrent près de 3 000 personnes dans la journée

inaugurale. Malgré le service d'ordre, au carrefour avec le boulevard de la Villette, une collision se produisit avec une charrette. Le funiculaire dérailla, mais il n'y eut pas de blessés. Dès le 3^e jour d'exploitation, une voiture ayant fait une fausse manœuvre, toutes les vitres se brisèrent et un passant fut blessé. Ce même jour, un cheval attelé à un fiacre s'emballa, effrayé par la trompe qui servait d'avertisseur sur les voitures du funiculaire. Il descendit à fond de train la rue de Belleville, culbutant ses passagers. Enfin, dans la soirée de ce jour fatidique, une poulie se coinça, arrêtant le câble et bloquant toutes les voitures qu'il fallait ramener au dépôt remorquées par des chevaux.

Suite à ces incidents, toute l'installation est arrêtée, révisée et remise en état. La reprise des activités fut retardée encore par une grève de 4 jours du personnel. Le jour de la reprise, le 24 juin, l'épissure du câble céda. Une réparation de fortune permit de tenir jusqu'au lendemain, le temps de joindre les spécialistes. Le lendemain, nouvelle rupture !

Les déboires continuent

Le 5 août, le câble était déjà usé et il fallut le remplacer. Après plusieurs jours d'arrêt, l'épissure lâcha à nouveau...

Les ennuis du pauvre funiculaire firent le bonheur des journalistes et des chansonniers. Les marchands de jouets en profitèrent pour créer des funiculaires miniature qui, eux, accomplissaient leur trajet sans jamais dérailler, ni tomber en panne.



Le premier gros accident se produisit le 7 décembre 1891. Une voiture perdit l'usage de ses freins dans la descente de la rue de Belleville et percuta la voiture montante : 17 personnes furent blessées.

Les deux années suivantes furent aussi difficiles : pannes, déraillements, ruptures de freins... tous les trois mois il fallait remplacer le câble et cela prenait une semaine !

Stabilisation, déclin et fin du funiculaire

A partir de 1894 le matériel amélioré devient fiable et les voitures passent à 40 places. Pendant une trentaine d'années le système fonctionna tant bien que mal. Il faillit disparaître en 1909 pour être remplacé par une ligne de métro allant de la place de la République à la Porte des Lilas. Le projet provoqua une levée de boucliers chez les Bellevillois. Des pétitions circulèrent et la municipalité capitula. Il faut dire que la ligne transportait en moyenne

10 000 personnes par jour et rapportait assez bien.

Après la guerre de 1914, comme il n'avait pas été entretenu, le funiculaire subit plusieurs déraillements et son exploitation devint déficitaire. Dès 1920 des pétitions demandèrent qu'il soit doublé d'une ligne de bus. Le Conseil Municipal décida à titre expérimental d'arrêter le funiculaire le 18 juillet 1924 pour 3 semaines et de la remplacer par un autobus appelé F.B. aux mêmes heures et selon le même trajet. L'expérience ayant été rentable, elle fut prolongée jusqu'au 1^{er} juillet 1925.

Après un sommeil d'un an, le funiculaire de Belleville mourut par décision municipale du 16 juillet 1925, dans l'indifférence totale. La société de bus garda les arrêts et leurs abris, le reste alla à la ferraille ou chez divers repreneurs, l'un du câble, l'autre des voitures. La ligne 11 vers la Porte des Lilas remplaça le funiculaire avantageusement. ■

JEAN-PIERRE MONNIER †

Association Socrate

Connaissions-nous nous-mêmes

À Socrate, association de soutien scolaire, les premières semaines sont l'occasion pour les binômes d'apprendre à se connaître, de se découvrir des points communs, d'échanger sur ce qui les rapproche, notamment dans leurs passions, leurs pratiques culturelles et sportives. *Kenzi, élève de 4^e et Dimitri, en Première Scientifique, en binôme dans un collège du 20^e, racontent leurs pratiques sportives.*

Kenzi, 13 ans, le ballon rond au bout du pied

Je fais du foot depuis 7 ans. J'en fais 5 fois par semaine : les entraînements sont les lundi, mardi, mercredi, jeudi et les matchs le

samedi. Les matchs, quand ils sont à domicile, on joue chez nous et quand ils sont à l'extérieur on joue chez l'équipe adverse. Je suis milieu de terrain dans l'axe. Mon rôle est de donner les ballons, créer les jeux et donc les occasions de but.

A l'entraînement, des fois, on s'entraîne physiquement mais aussi techniquement. Il y a toujours une bonne ambiance quand nous allons en match !

Dimitri, 16 ans, le fleuret au bout du bras

Je pratique l'escrime depuis 7 ans. Je suis inscrit au club de la Tour d'Auvergne dans le 9^e arrondissement mais avant, j'étais au club de Belfort, ville dans laquelle j'ai

vécu pendant 8 ans. J'accorde une grande importance à l'escrime et j'y vais environ trois fois par semaine voire plus quand j'ai des compétitions.

Ce sport nécessite une grande concentration, de la précision mais également énormément d'entraînement et de pratique

Le lendemain, dans une école primaire, Marly, lycéenne de 15 ans, organise une entrevue pour faire connaissance avec Chidira, 9 ans qui sera son binôme jusqu'en juin.

Qu'est ce que tu aimes faire en dehors de l'école ?

J'aime regarder la télévision, jouer sur mon téléphone, aller sur l'or-

dateur, faire du roller, jouer avec mes poupées et mes Playmobil.

Quels sont tes rêves pour plus tard ?

Je veux devenir chanteuse. C'est tout.

Qui sont tes chanteurs et chanteuses préférés ?

Deux frères jumeaux, leur nom de groupe est P-Square. Et ma chanteuse française préférée est Aya Nakamura.

Qu'est-ce que tu aimes dans le sport ?

J'aime danser et faire du foot même si je ne sais pas jouer. Mais j'apprends.

Quels pays aimerais-tu visiter ?

Je suis née dans mon pays, le Nigeria, mais je ne sais pas à

quoi il ressemble. J'aimerais y aller.

Je voudrais aller en Espagne et en Italie.

Ainsi se crée une relation de confiance entre enfants et lycéens

Les discussions que peuvent avoir les enfants avec les lycéen(ne)s pour apprendre à se connaître leur permettent de prendre conscience qu'ils partagent les mêmes activités et aspirations.

Ils nouent une relation de confiance qui permet aux plus jeunes d'aborder plus facilement le travail scolaire et de déjouer plus sereinement leurs difficultés. ■



PROGRAMME DES THÉÂTRES

THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE

15, rue Malte-Brun, 01 44 62 52 52

- Grande salle

Quills

Texte de Doug Wright
Mise en scène de J-P Cloutier et Robert Lepage
Une histoire imaginée du Marquis de Sade en prison, prêt à tout pour faire publier ses récits sulfureux, fait s'entrechoquer morale, censure et liberté d'expression.
du 6 au 18 février.

- Petite salle

La Maison

Texte de Julien Gaillard
Mise en scène de Simon Delétang
Le portrait onirique des errances de trois frères, livrés à eux-mêmes dans une maison, en quête de ses mystères, éveille la conscience de notre propre existence.
du 17 janvier au 11 février.

THÉÂTRE DE MÉNILMONTANT

15, rue du Retrait, 01 46 36 98 60

Marie-Octobre

de Jacques Robert
Mise en scène de Stéphane Bari
Une intrigue policière captivante au sein d'un ancien réseau de résistants...
du 31 janvier au 17 février (voir p.16)

LES PLATEAUX SAUVAGES

5, rue des Platrières, 01 40 31 26 35
Pendant les travaux, les activités se poursuivent hors les murs :
Le samedi 10 février de 12h à 16h
Stage de Break Dance avec Bruce Almighty à la MPAA La Canopée
10, passage de la Canopée 75001
Le mercredi 14 février à 19h
Portraits Parlés
Restitution d'un projet de transmission avec Fatima Soualhia Manet : une invitation à découvrir le livre « Too much time » de Jane Evelyn Atwood qui photographie des femmes en prison de 1989 à 1998. Performance sensible avec une dizaine d'usagers de la bibliothèque, pour donner à entendre la parole des femmes incarcérées.
Bibliothèque Oscar Wilde
12, rue du Télégraphe, 01 43 66 84 29

THÉÂTRE AUX MAINS NUES

45, rue du Clos, 01 43 72 60 28
Le dimanche 11 février
Défilé du Carnaval de Paris avec les marionnettes géantes construites lors des ateliers à la MPAA.
Rendez-vous place Gambetta à 14h

Mise à l'index

par la Compagnie du « 7ème tiroir »
Deux adolescentes : l'une vit dans un pavillon, l'autre dans une caravane...
Le spectacle s'attache à soulever des idées reçues et à dire la réalité d'être en vie, qui que l'on soit, quel que soit l'avis des autres.
A partir d'un texte de théâtre, avec des marionnettes, des objets et de la vidéo.
le jeudi 15 février à 10h et 20h
le vendredi 16 et le samedi 17 à 20h

MAISON DES PRATIQUES ARTISTIQUES AMATEURS

37-39, rue Saint-Blaise, 01 46 34 94 90
En partenariat avec le théâtre Aux Mains Nues Ateliers de construction et de manipulation de marionnettes géantes.
Séances gratuites, ouvertes à tous
les 3, 7, et 10 février de 14h à 18h
S'inscrire : 01 43 72 19 79

Master-Classe

Le mercredi 7 février à 20h
Félix Libris, grande star internationale de la lecture à haute voix, propose une lecture autour de quelques œuvres de la littérature mondiale.
Entrée libre sur réservation.

Impro-Sessions

Le vendredi 9 février à 19h
Rendez-vous ludique pour pratique d'improvisation théâtrale le temps d'une soirée autour d'un thème.
Tout public, entrée libre sur réservation.

LA MAISON DES MÉTALLOS

94, rue Jean-Pierre Timbaud, 01 47 00 25 20

Le 20 novembre

de Lars Noren, mise en scène de Elodie Chanut : plongée dans le vertige de la folie meurtrière. Journal intime d'un futur tueur avec Nathan Gabily.
du 6 au 10 février.

Le mardi 13 février à 18h30,
rencontre-dédicace avec le mathématicien Cédric Villani, député de la cinquième circonscription de l'Essonne, à l'occasion de la sortie d'un coffret DVD.
Entrée libre, réservation conseillée.

AU CARRE DE BAUDOUIN

121, rue de Ménilmontant, 01 58 53 55 40

Rentrée 2017-2018 avec un cycle de huit conférences « Invitations aux Arts et Savoirs » gratuites et programmées à des horaires variés, à raison d'une par mois pour chaque thème abordé, constituent une véritable université populaire accessible à tous.
Entrée libre dans la limite des places disponibles (jauge de l'amphithéâtre : un peu moins de cent places).

Comprendre l'économie

Le mercredi 14 février à 19h30
Une monnaie faible dope-t-elle l'économie ? par Assen Slim.

Utopique, l'utopie ?

Le mardi 6 février à 19h
Les cités et mondes de l'Utopie : une question environnementale par Alice Carabédian.

Découverte de l'Art Actuel

Le mardi 13 février à 14h30
Dada manipule l'objet par Barbara Boehm.

Les Samedis musique du C2B

Le samedi 3 février à 16h
(ouverture des portes à 15h)
Les Beatles et le « white album »
Cinquante ans déjà par Ersin Leibowitch.

Parcours philosophique

Le jeudi 1^{er} février à 18h30
L'imagination « consolatrice » par Jean-François Riaux.

A la découverte du langage musical

Le vendredi 2 février à 19h
Les évolutions du concert par Michaël Andrieu.

Dialogues littéraires

Le mercredi 7 février à 14h 30
Jean-François Picquet, romancier par Chantal Portillo.

Lire la ville : le 20^e arrondissement

Le samedi 10 février à 15h
Noms de rues et lieux-dits : les traces de nos terroirs par Denis Goguet.

BIBLIOTHEQUES

BIBLIOTHÈQUE OSCAR WILDE

12, rue du Télégraphe, 01 43 66 84 29
Le samedi 10 février à 13h 30
Promenade-conférence au Père-Lachaise.
Olivier Loudin, spécialiste du lieu, convie

les lecteurs à travers les allées du cimetière pour évoquer la mémoire des personnalités qui vécurent la nuit ou qui la firent vivre. Evocation de quelques crimes ou délits perpétrés de nuit.
Sur réservation au 01 43 66 84 29 ou sur bibliotheque.oscar-wilde@paris.fr

BIBLIOTHÈQUE NAGUIB MAHFOUZ (EX COURONNES)

66, rue des Couronnes, 01 40 33 26 01
Le jeudi 8 février à 19h30
Festival Bobines Sociales
Projection du film « Les Himbas font leur cinéma » de Solenn Bardet.
Un peuple premier prend son image en main. Des nomades namibiens se mettent en scène.
Témoignage de leur identité.
En présence de la réalisatrice.
Entrée libre.

MÉDIATHÈQUE MARGUERITE DURAS

115, rue de Bagnolet, 01 55 25 49 10
Le samedi 10 février à 11h
Conférence Politeia
La ville de demain : un enfer ou une solution ?
Avec Patrick Le Galès, professeur à Sciences Po.
Entrée libre.

Le samedi 10 février à 15h
Cinéma « Rue des Cascades », film de Maurice Delbez (1963) : la patronne d'un bar épicerie vit avec son petit garçon, sur la butte de Belleville.
Un jour, un ami africain vient habiter avec eux...
Entrée libre.

Le vendredi 16 février à 19h30
Concert des Moonshiners, des rockers qui ont écumé tous les mauvais lieux de la capitale... Aujourd'hui, ils proposent un set entre les Appalaches et Kingston en passant par Belleville et Ménilmontant.
Entrée libre.

BIBLIOTHÈQUE SORBIER

17, rue Sorbier, 01 46 36 17 79
Le samedi 3 février à 16h
Club de lecture avec pour thème : la place des femmes dans la société, et la participation de Cécile Delacroix, pour son livre « Ça va être ta fête ! ».
Entrée libre.
Le vendredi 26 février à 17h
Club de crochet
Pour échanger des astuces, des trucs en matière de crochet.
Places limitées pour les débutants.
Sur réservation.

LIBRAIRIES

L'ATELIER

2 bis, rue du Jourdain, 01 43 58 00 26
Le jeudi 1^{er} février à 20h
Rencontre avec Boris Gobille, maître de conférences en science politique, pour son étude sur « le Mai 68 des écrivains »
Le vendredi 2 février à 20h
Soirée poétique autour de l'œuvre de Velimir Khlebnikov (1885-1922) avec le poète-traducteur, Yvan Mignot, et le musicien Florian Caschera.

LE MERLE MOQUEUR

51, rue de Bagnolet, 01 40 09 08 80
Le mercredi 31 janvier à 19h30
Rencontre BD exceptionnelle avec Pénélope Bagieu et Chantal Monteiller. Débat sur la place des femmes dans la bande dessinée.

DANSE

THÉÂTRE LE TARMAC

La Scène internationale francophone
159, avenue Gambetta, 01 43 54 80 80

« Négotiation »

Olé Khamchanla et Pichet Klunchun chorégraphe et danseur proposent un spectacle subtil, du contemporain au traditionnel, en provenance de l'Asie.
du 6 au 16 février.

MUSIQUES

LES RENDEZ-VOUS D'AILLEURS

107, rue des Haies, 09 67 29 15 57

Ba(ch)opin

Le samedi 3 février à 16h
Jean-Sébastien Bach et Frédéric Chopin, des musiques enlacées avec au piano : Hervé Dupuis.

STUDIO DE L'ERMITAGE

8, rue de l'Ermitage, 01 44 62 02 86

Cuarteto Tafi

Une voix argentine, un bouzouki grec, une guitare espagnole et des percussions afro-latines.
le samedi 10 février à 21h 30
(ouverture des portes à 20h30).

CINEMA

Ciné-Seniors

En partenariat avec le cinéma Etoile-Lilas Place du Maquis du Vercors (tickets à retirer à la mairie à partir du 1^{er} février)
Gratuit pour les seniors du 20^e.

Le jeudi 15 février à 14h 30
« Mal de pierres » de Nicole Garcia avec Marion Cotillard

EXPOSITIONS

ATELIERS D'ARTISTES DE BELLEVILLE

1, rue Francis-Picabia, 01 73 74 27 67
du jeudi au dimanche de 14h à 20h

Rouge

Perception de cette couleur par les artistes qui mettent en avant l'étendue de la symbolique et souligne l'infinie variété des rouges
du 15 au 25 février.
Vernissage le le jeudi 15 février à 18h

ATELIERS D'ARTISTES DE MÉNILMONTANT

Galerie « Ménil8 »
8, rue Boyer, de 15h à 19h.

Mise au point

Bernard Dréano revient sur ses œuvres sur papier de ces vingt dernières années.
Du 12 au 23 février.

DIVERS

CAFÉ PHILO

MJC Les Hauts de Belleville
27, rue du Borrégo, 01 43 64 68 13
Le jeudi 22 février à 19h30
Thème de la soirée : Artiste.
Les puissances de l'imagination Pourquoi créer ? Tous artistes ?
Entrée libre.

ARCHIPÉLIA (CENTRE SOCIOCULTUREL)

17, rue des Envierges, 01 47 97 02 96

Cinéma

Le lundi 5 février à 19h
Festival Bobines sociales
Projection de « Chroniques de Saisons » de Jérôme Polidor J. Portrait de Mélanie, une jeune femme qui s'engage aujourd'hui.
Entrée libre.

SORTIES PROPOSÉES PAR YVES SARTIAUX



Au théâtre de Ménilmontant

Marie-Octobre de Jacques Robert

Mise en scène de Stéphane Bari

Femme d'un réseau de résistants durant la seconde guerre mondiale, Marie-Hélène Dumoulin dite Marie-Octobre est à l'origine d'une rencontre qu'elle organise une quinzaine d'années après les événements douloureux qu'elle a connus. En vue de savoir qui a trahi son amant ?

Marie-Octobre a convoqué les anciens membres du réseau « Vaillance » dont le chef, Castille a été tué. Perspicace, elle choisit de le faire dans la demeure où le crime a eu lieu. Qui l'a dénoncé à la Gestapo, quelques jours avant la Libération ? Les soupçons se posent tour à tour sur chacun des membres. Les profils des uns et des autres laissent entrevoir des mobiles apparents. Quel est le traître ? Rude épreuve pour faire tomber les masques avant d'identifier le coupable... Sera-t-il épargné ou se suicidera-t-il comme prévu après avoir signé ses aveux ?

Jacques Robert (1921-1997), journaliste, puis romancier, a écrit une quarantaine d'ouvrages dont « Marie-Octobre » en 1948 et porté à l'écran en 1958 signé Julien Duvivier et Henri Jeanson. Et dans le rôle titre, Danielle Darrieux.

Le théâtre d'une intrigue historico-policrière

La mise en scène de Stéphane Bari présente cette galerie de portraits. Sobriété avant tout, faire entendre les voix, et permettre au spectateur de suivre activement cette intrigue. Qui a révélé le nom du chef du réseau ? et pour quels motifs : l'appât du gain, la lâcheté, la collaboration...

L'adaptation est signée Fabrice Drouelle dont la voix est connue sur les ondes de France Inter. Chaque jour,



l'après-midi, il anime l'émission « Affaires sensibles ». Pas surprenant qu'il se soit emparé de cette histoire qu'il interprète également sur scène.

A voir au Théâtre de Ménilmontant,
15, rue du Retrait - 01 46 36 98 60
du 31 janvier au 17 février ■

YVES SARTIAUX



De gauche à droite : Alain Françon, Jorge Lavelli, Stéphane Braunschweig, et Wajdi Mouawad

Le samedi après-midi 13 janvier 2018, salle comble au théâtre de la Colline. Pour quel spectacle ? Une seule représentation de trois heures pour évoquer les trente ans de la vie de ce théâtre national avec pour acteurs dans les rôles principaux et par ordre d'entrée en scène, Wajdi Mouawad, l'hôte des lieux, Jorge Lavelli, le fondateur (de 1988 à 1996), Alain

La Colline a trente ans (1988-2018)

Françon, l'obsédé textuel (de 1997 à 2009) et Stéphane Braunschweig, le germaniste (de 2009 à 2016).

Une lettre de Maria Casarès est lue par une de nos grandes comédiennes Christine Cohendy.

Jorge Lavelli est invité à venir conter ses débuts en ce quartier.

Il a fait preuve d'audace avec pour première pièce "Le Public" de Federico Garcia Lorca (1988) et puis Copi, Beckett, Ionesco, Billeltdoux, Grumberg, entre autres. Comme nouveau directeur, il a proposé des séances à l'heure du déjeuner.

Lui succède Alain Françon, qui a poursuivi sur la lancée de son prédécesseur, mais avec sa propre orientation, c'est à dire « continuer : c'est commencé de continuer ». Il a eu un compagnonnage de grande proximité avec Edward

Bond qu'il a fait connaître au public français à raison d'une pièce chaque année.

Stéphane Braunschweig se glisse dans les pas d'Alain Françon tout en creusant son sillon germanique voire norvégien, avec la découverte de l'auteur Arne Lygre. Il sollicite le comité de lecture du théâtre pour faire apparaître de nouvelles écritures contemporaines. Le manuscrit « Trafic » de Yoann Thommerel a été à l'affiche (2014).

Pour cette unique représentation, deux invités d'honneur : mémoire oblige, avec Jack Lang, ministre de la Culture, et Jean Perrotet, l'architecte du théâtre.

Aujourd'hui, pour Wajdi Mouawad, le directeur poète, « diriger ce théâtre est une course de relais »

Théâtre National de la Colline ■

YVES SARTIAUX



AMBULANCES ADAM 75

URGENCES, CONSULTATIONS, DIALYSES...

147 BIS RUE DU CHEMIN VERT
75011 PARIS

01.44.64.09.29



Chocolats et confiseries

ouvert du mardi au samedi
de 10h à 19h
377 rue des Pyrénées
75020 Paris
09 86 78 17 64



73 rue Buzenval 75020 - Paris
Tél : 09 52 95 46 89



Hervé DONNADILLE

Votre Caviste
150-152 rue de Belleville
75020 PARIS
Tél : 01 42 23 22 25
Mail : paris20@cavavin.fr
f cavavin jourdain



Franck RABOSSEAU

Administrateur de biens

**Syndic - Gestion
Location - Vente**

Tél : 01 43 15 71 10
Mob : 06 03 70 60 23
email : contact@tragestim.com
www.tragestim.com

10 rue de la Chine 75020 PARIS

**PLOMBERIE
COUVERTURE
CHAUFFAGE**

Ets MERCIER

Tél. 01 47 97 90 74

21 bis, rue de la Cour-des-Noues



CHÉRET AAL
ATELIERS D'ART
LITURGIQUE

9, rue Madame - Paris 6^e
Tél. 01 42 22 37 27
www.cheret-aal.fr
E-mail cheret.aal@wanadoo.fr
(Quartier Saint-Sulpice)



**ZERO DECHET
RÉSERVOIR
BIO**
Epicerie bio 100% vrac
109 rue de Belleville
01 40 23 93 97



Fromager - affineur

www.fromagerie-beauvils.com
118, rue de Belleville
75020 Paris
01 46 36 61 71



au Poincaré
ÉPICERIE FINE 15, rue Henri Poincaré
PRODUITS DU TERRAIN - REGIONAUX
DIRECT PRODUCTEURS 75020 Paris
VINS NATURELS

Horaires d'ouverture du mardi au samedi
de 10h à 20h
Nocturne les vendredis jusqu'à 23h
(événements / dégustations)
+33 1 83 89 81 02 - contact@aupoincare.fr
f Au Poincaré



ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BÂTIMENT

**Maçonnerie - Plâtrerie - Peinture
Revêtement de Sols et Murs**
28 rue Pierre Brosolette - 95340 PERSAN
Tél. : 01 30 34 62 12 - Port. : 06 71 60 20 62
57 bis rue de la Chine 75020 Paris
amrenov@orange.fr

COUVERTURE - PLOMBERIE - CHAUFFAGE

Aménagement
cuisine
salle de bains

Ets Riboux et Felden

Entretien
d'immeubles
Dépannage rapide

1, rue Pixérécourt, 75020 Paris
Tél. 01 46 36 68 23

Pour votre publicité

dans l'Ami du 20^e

Contactez Romain Meyer

06 71 00 64 80

**L'Ami
du 20^e**

En vente chez tous les marchands de journaux

Prochain numéro de L'AMI à partir du vendredi 2 mars